



INVIBES ADVERTISING N.V.
Technologiepark 82 boîte 26 – 9052 GENT – GAND (Zwijnaarde) – Belgique
Registre des personnes morales de GENT (division GENT – GAND), numéro 0836.533.938
(ci-après « INVIBES », le « Groupe » ou la « Société »)
<https://www.invibes.com/>

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DECEMBRE 2023



Table des matières

- A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2023**
- B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERAL DES ACTIONNAIRES**
- C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**
- D. ETATS FINANCIERS ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**
- E. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023**
- F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2023

Forte progression des résultats annuels 2023. Retour à un EBITDA et à un résultat net positifs

Données consolidées auditées, en K€	2023	2022	Δ
Chiffre d'affaires	28 913	27 966	+3,4%
Achats et charges externes	(16 497)	(17 873)	-7,7%
Charges de personnel	(10 389)	(11 227)	-7,5%
REBITDA¹	2 027	(1 134)	+3 161 €
Charges non courantes	(56)	(3 374)	-98%
EBITDA	1 971	(4 508)	+6 479 €
Dotations aux amortissements et provisions	(1 383)	(1 419)	-2,5%
Résultat opérationnel courant (perte)	588	(5 927)	+6 515 €
Dépréciation exceptionnelle	-	(1 766)	n/a
Résultat opérationnel (perte)	588	(7 693)	+8 281 €
Résultat financier	(594)	(469)	+26,7%
Impôts différés	563	190	+196,3%
Résultat net (perte)	557	(7 972)	+8 529 €

Croissance du chiffre d'affaires de +3,4% en 2023

En 2023, Invibes enregistre une croissance de son chiffre d'affaires de +3,4%. L'année 2023 a été marquée par un premier semestre pénalisé par un ralentissement de la croissance du secteur de la publicité digitale, puis à compter du second semestre, deux trimestres consécutifs de croissance du chiffre d'affaires, au bénéfice de la reprise de la vigueur du secteur.

L'activité des pays dans lesquels Invibes est implantée depuis le plus longtemps (France, Espagne, Suisse), affiche une stabilité au second semestre, une performance notable après les conditions difficiles du 1^{er} semestre, permettant de limiter le repli à -13% pour l'ensemble de l'année.

Les pays en phase de scale-up (Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Belgique) enregistre une croissance en accélération entre le 1^{er} et le 2nd semestre, affichant au total une croissance de +32% en 2023.

¹ REBITDA : EBITDA courant, soit le résultat opérationnel avant amortissements, provisions et charges non récurrentes, comme expliqué dans l'information 1.3 - Principales activités, des états financiers de 2023.

Les nouveaux pays, en phase start-up (Suède, Norvège, Danemark, Afrique du sud, Pays-Bas, EAU, Pologne, République Tchèque) franchissent en 2023 pour la première fois le seuil de près d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Retour à un EBITDA et à un résultat net positifs en 2023

Les mesures rapides de réduction de sa structure de charges mises en place par Invibes dès le second semestre 2022 pour accompagner le ralentissement de la croissance du marché publicitaire sur la période ont porté leurs fruits avec succès en 2023. Ces mesures, conjugués au retour de la croissance des ventes depuis le T3 2023 ont permis à Invibes, conformément à son objectif, de retrouver le chemin de la croissance rentable en 2023.

L'EBITDA courant (REBITDA) s'élève ainsi à 2,0 M€ en 2023, contre -1,1 M€ en 2022, représentant une progression de 3,2 M€ entre les 2 exercices.

Après comptabilisation des charges non courantes, l'EBITDA est de 2,0 M€ en 2023, contre -4,5 M€ en 2022 qui intégrait notamment des coûts liés à la restructuration engagée au second semestre 2022.

La répartition de l'EBITDA par maturité de pays est la suivante :

Données consolidées auditées, en K€	2023	2022	Δ
Pays existants ⁽¹⁾			
Chiffre d'affaires	17 267 ⁽²⁾	19 892	-13,2%
EBITDA	5 198	5 131	+1,3%
% EBITDA	30%	26%	
Scale-up ⁽³⁾			
Chiffre d'affaires	9 927	7 538	+31,7%
EBITDA	1 902	(640)	n/a
% EBITDA	19%	n/a	
Nouveaux pays (start-up) ⁽⁴⁾			
Chiffre d'affaires	973	536	+81,5%
EBITDA	(579)	(1 529)	n/a
% EBITDA	n/a	n/a	
Activité abandonnée ⁽⁵⁾			
Chiffre d'affaires	701	-	n/a
EBITDA	17	-	n/a
Frais généraux Groupe ⁽⁶⁾			
	(4 567)	(7 470)	-38,9%
EBITDA consolidé	1 971	(4 508)	+6 479 €

(1) France, Espagne, Suisse

(2) L'activité de ML2Grow a été retraitée en activité abandonnée suite à la cession réalisée en mars 2024

(3) Allemagne, Royaume Uni, Italie et Belgique

(4) Suède, Norvège, Danemark, Afrique du Sud, Pays-Bas, EAU, Pologne et République Tchèque

(5) Correspond à ML2Grow cédée en mars 2024

(6) Hors CAPEX

Malgré une baisse d'activité des pays dans lesquels Invibes est implantée depuis le plus longtemps (France, Espagne, Suisse), l'EBITDA a légèrement progressé permettant à la marge

de s'apprécier de 4 points pour passer à 30% du chiffre d'affaires, démontrant la résilience du modèle lorsqu'un marché est mature et établi et que tous les fondamentaux sont activés, malgré des conditions de marché difficiles.

Les pays en phase de *scale up* affichent un EBITDA en très forte progression en 2023 pour atteindre 19% du chiffre d'affaires, illustrant la force du modèle de développement à l'international d'Invibes qui s'appuie sur sa capacité à déployer rapidement et avec succès son activité dans un nouveau pays pour qu'il devienne contributif à la rentabilité moins de deux ans après son lancement.

Après avoir atteint le seuil de près d'un million de chiffre d'affaires en 2023, les nouveaux pays récemment ouverts (*start-up*) devraient rapidement, comme les *scale up*, bénéficier de cette force du modèle et monter en puissance pour apporter leur contribution à la rentabilité du Groupe.

A noter que ML2Grow a été cédée en mars 2024 et est donc comptabilisée en activité abandonnée. L'acquisition de la société réalisée en 2019 avait pour objectif de renforcer les capacités d'Invibes dans le machine learning pour approfondir l'analyse des données via l'IA. Nous remercions l'équipe de ML2Grow pour les connaissances qu'ils ont su nous transférer pour nous aider à faire avancer nos initiatives en matière d'IA et leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Le résultat opérationnel et le résultat net reviennent également en territoire positif.

En comptabilisant des dotations aux amortissements pour un montant de 1,3 M€, Invibes affiche ainsi un résultat opérationnel de 0,6 M€. Après intégration d'une charge financière de 0,6 M€, et d'un crédit d'impôt de 0,6 M€ lié à l'activation d'impôts différés, le résultat net ressort à 0,6 M€.

Entre 2022 et 2023, le résultat opérationnel et le résultat net ont ainsi progressé respectivement de +8,3 M€ et de +8,5 M€, démontrant la capacité du Groupe à rapidement adapter ses charges à l'évolution de son activité pour maintenir une rentabilité soutenue, sans pénaliser ses capacités d'innovation et sa force de conquête commerciale.

Au 31 décembre 2023, Invibes s'appuie sur une structure financière solide avec une trésorerie nette de 10,8 M€ et des capitaux propres de 21,7 M€.

Perspectives 2024

De nouvelle portée par un marché de la publicité digitale qui a retrouvé de la vigueur, Invibes s'est engagée dans l'année 2024 avec des paramètres plus favorables.

Afin de densifier son offre *cross-market* et répondre à la demande de ses clients grands comptes internationaux à la recherche d'une offre globale, Invibes compte étendre son empreinte géographique avec l'ouverture de 3 nouveaux marchés aux Etats-Unis, au Mexique et à Singapour. Fort de sa capacité modéliser le ROI du lancement d'un nouveau pays, Invibes prévoit que ces nouveaux marchés contribuent à l'activité quelques mois après leur lancement puis à la rentabilité du groupe d'ici à 2 ans.

En 2024, Invibes est confiant dans la poursuite d'une croissance de l'activité tout en maintenant une rentabilité qui restera positive.

**B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERAL DES ACTIONNAIRES**

INVIBES ADVERTISING SA
 Technologiepark 82 bus 26
 B-9052 Zwijnaarde
 BCE 0836.533.938

**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
 ACTIONNAIRES (« ASSEMBLEE ANNUELLE ») QUI SE TIENDRA LE 24 MAI 2024**

Mesdames et Messieurs,

Par le présent rapport, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion menée lors du exercice, qui a commencé le 01-01-2023 et pris fin le 31-12-2023.

Activités de la société

La société était et reste active dans les domaines tels que stipulés dans l'art. 4 des statuts. Le but économique était et demeure à ce jour à l'objet statutaire, qui n'a pas changé depuis sa constitution.

Comptes annuels 2023

Nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont les opérations se soldent par un total de bilan de 36.070.916,26 EUR et un résultat de 2.615.346,09

Nos commentaires sont basés sur le bilan après affectation du résultat et sont donc soumis à l'approbation de la proposition d'affectation du résultat par l'assemblée annuelle.

ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023

L'actif immobilisé augmente de 4.570.249,58 EUR en raison de :

- Une augmentation des immobilisations incorporelles de 1.326.615,27 EUR
 - En 2023, les investissements se sont principalement concentrés sur les logiciels (2.111.889,89 EUR) mais il y a également eu des amortissements (-785.274,62 EUR).
- Une diminution des immobilisations corporelles de 62.803,46 EUR en raison de dépréciations supplémentaires.
- Une augmentation des immobilisations financières de 3.306.437,77 EUR
 - En 2023, il y a eu des augmentations de capital chez Invibes Italy, Invibes Spain, Invibes Nordics et Invibes Switzerland.
 - Des dépréciations ont également été enregistrées sur ML2GROW, Invibes Nordics, Invibes Norway, Invibes Denmark, Invibes Netherlands, Invibes UAE, Invibes South Africa, Invibes Czech Republic, Adspark et Invibes Poland.
 - Un retour partiel de la dépréciation sur Invibes Germany

Les actifs courants ont diminué de 2.522.430,12 EUR en raison de :

- Une augmentation des créances de 716.294,02 EUR
- Une augmentation des investissements financiers de 13.163 863,78 EUR
- Une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 16.410.479,83 EUR
- Une augmentation des charges à répartir et des produits à recevoir de 7.891,91 EUR

PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les fonds propres ont augmenté de 2.678.066,09 EUR en raison de :

- Une augmentation de capital de 62.720 EUR
- Une diminution des pertes reportées de 2.615.346,09 EUR

Les passifs ont diminué de 693.430,22 EUR en raison de :

- Une diminution des dettes à plus d'un an de 1.013.146,28 EUR
- Une augmentation des dettes à moins d'un an de 266.779,27 EUR
- Une augmentation des charges à payer et des produits différés de 52.936,79 EUR

COMPTE DE RÉSULTAT POUR 2023

Le résultat d'exploitation a diminué de 1.588.149,45 EUR et les charges d'exploitation de 3.325.639,52 EUR. Cela se traduit par un bénéfice d'exploitation de 53.792,65 EUR.

Le résultat financier est passé de -5.158.181,65 à 2.563.409,74 EUR. Les produits financiers se composent principalement d'une plus-value réalisée sur la vente des actions de la filiale Invibes Advertising SAS à Invibes advertising SAAS OÜ pour un montant de 3.157.000 EUR. En outre, il y a eu une reprise de la dépréciation précédemment comptabilisée sur la filiale Invibes Germany pour un montant de 2.448.981,14 EUR. Les charges financières se composent principalement des dépréciations mentionnées précédemment sur Invibes Nordics, Invibes Norway, Invibes Denmark, Invibes Netherlands, Invibes UAE, Invibes South Africa, Invibes Czech Republic, Adspark et Invibes Poland pour un montant de 2.975.895,23 EUR.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous proposons l'affectation du résultat suivant :

Bénéfice de l'exercice à affecter : 2.615.346,09 EUR

Perte à reporter : -4.227.751,43 EUR

RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE

Le commissaire aux comptes, Grant Thornton Bedrijfsrevisoren BV, a reçu une rémunération de 70.958,18 euros pour son mandat en 2023.

DIVIDENDE

Nihil

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Le 7 février 2024, le conseil d'administration a approuvé la proposition de vendre la participation de 62,33 % dans ML2GROW aux autres actionnaires minoritaires non contrôlants de ML2GROW

RISQUES ET INCERTITUDES

L'exercice financier 2023 (sur une base consolidée) a été divisé en deux phases:

- le premier semestre a été impacté par le ralentissement général du secteur de la publicité numérique
- Deux trimestres consécutifs de croissance au second semestre de l'année.

Au cours des six premiers mois de 2023, Invibes a enregistré un chiffre d'affaires de M€ 12,4, marquant une baisse de 6% par rapport à H1 2022. Tout au long des six premiers mois, les opérations sur les marchés établis (Invibes SAS, Invibes Spain SL et Invibes Switzerland AG CH) ont continué à être confrontées à des défis en raison du ralentissement persistant du secteur de la publicité numérique, impactant particulièrement Invibes SAS. En revanche, les marchés émergents (Invibes AG, Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL et Invibes Benelux BV) ont fait preuve de résilience, enregistrant une augmentation des ventes de 21% au cours de la même période.

Au second semestre de 2023, les affaires sur les marchés établis (Invibes SAS, Invibes Spain SL et Invibes Switzerland AG CH) sont restées stables, une performance notable après les conditions difficiles du premier semestre de l'année (H1), entraînant une baisse de 10% pour l'année entière. Les pays des marchés émergents (Invibes AG, Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL et Invibes Benelux BV) ont enregistré une croissance accélérée entre H1 et H2, avec une croissance totale de +32% en 2023. De nouveaux pays en phase de démarrage (Invibes Czech Republic sro, Invibes Netherlands BV, Invibes Denmark APS, Invibes Norway AS, Invibes Poland sp zoo,

Invibes Nordics AB, Invibes South Africa LTD, Invibes UAE FZ LLC et Invibes INC) ont passé le seuil de ventes d'un million d'euros ensemble en 2023.

Pour 2024, la nature et l'étendue des activités de la société dépendront, entre autres, d'une percée supplémentaire sur les différents marchés et surtout de l'évolution sur les nouveaux marchés et de la reprise des activités en France. Le conseil d'administration souligne que les activités sont généralement très compétitives et que, compte tenu de la croissance, des risques de liquidité ou de marché subsistent encore, en fonction de l'évolution économique générale du secteur. De plus, il n'y a pas de risques ou d'incertitudes particuliers auxquels la société est actuellement confrontée.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Recherche : Compte tenu de la nature et de l'activité de l'entreprise, il n'y a pas eu d'activités liées à la recherche en 2023.

Développement : Les coûts salariaux internes de l'équipe R&D (principalement employés par une filiale en Roumanie) travaillant sur la plateforme Invibes sont capitalisés à l'actif avec les achats externes correspondants. Ceux-ci s'élèvent à K€ 2.025 en 2023 contre K€ 2.009 en 2022 pour poursuivre le développement de la plateforme.

DÉCHARGE

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels soumis et d'accepter l'affectation des résultats proposés, ainsi que de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

BRANCHES

La société n'a pas de succursales.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a acheté plusieurs obligations gouvernementales et fonds monétaires 2023 pour un total de K€ 14.041, dont K€ 1.000 ont été récupérés au cours de l'année. Les obligations gouvernementales concernent un investissement à court terme et expirent tous au cours du premier trimestre de 2024 et sont évaluées au coût amorti. Les investissements dans les fonds monétaires n'ont pas de date d'expiration et sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

EXPLICATION DE LA RÉDUCTION ET DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Une conversion de warrants a eu lieu le 9 mars 2023, entraînant une augmentation de capital de 62.720,00 € et la création de 28.000 actions supplémentaires.

JUSTIFICATION DES RÈGLES COMPTABLES DANS L'HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

INVIBES ADVERTISING NV étant la société mère du groupe INVIBES ADVERTISING, les résultats et l'avenir de INVIBES ADVERTISING NV dépendent fortement des résultats du groupe INVIBES ADVERTISING. Le groupe INVIBES ADVERTISING a enregistré une perte importante au cours de l'exercice 2022. Afin d'assurer l'avenir de l'entreprise, des mesures rapides ont été prises pour adapter la structure des coûts en 2022. En conséquence, le groupe INVIBES ADVERTISING a réalisé un EBITDA et un résultat net positif en 2023 et l'on s'attend à ce que cela se poursuive à l'avenir.

Établi et approuvé le 29.04.2024



SRL Nemo Services, administrateur et directeur général
Représentée par M. Kris Vlaemynck, représentant permanent ;



Société NP Finance, administrateur
Représentée par M. Nicolas Pollet, représentant permanent, président ;

Frank Elewaut

SRL Elewaut & Co, administrateur
Représentée par M. Elewaut Frank, représentant permanent ;

Marc Vanlerberghe

M. Vanlerberghe Marc, administrateur ;



SRL eFCee, administrateur
Représentée par M. Cailliau Filip, représentant permanent ;

philippe houdouin

M. Houdouin Philippe, administrateur ;

Mascha Driessen

M. Driessen Mascha, administrateur ;

C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2023



INVIBES ADVERTISING NV
Technologiepark 82 b26
9052 GAND
BELGIQUE

COMPTES CONSOLIDES

Du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Callens, Vandelanotte & Theunissen is a member of Crowe Global, a Swiss verein. Each member firm of Crowe Global is a separate and independent legal entity. Callens, Vandelanotte & Theunissen and its affiliates are not responsible or liable for any acts or omissions of Crowe Global or any other member of Crowe Global. Crowe Global does not render any professional services and does not have an ownership or partnership interest in Callens, Vandelanotte & Theunissen.

© 2023 Callens, Vandelanotte & Theunissen

RAPPORT DE COMPILATION

Nous avons compilé les comptes consolidés de INVIBES ADVERTISING NV. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière de INVIBES ADVERTISING NV arrêté au 31 décembre 2023, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des méthodes comptables importantes et d'autres informations explicatives.

Ces comptes consolidés, ainsi que les notes complémentaires, sont joints au présent rapport de compilation.

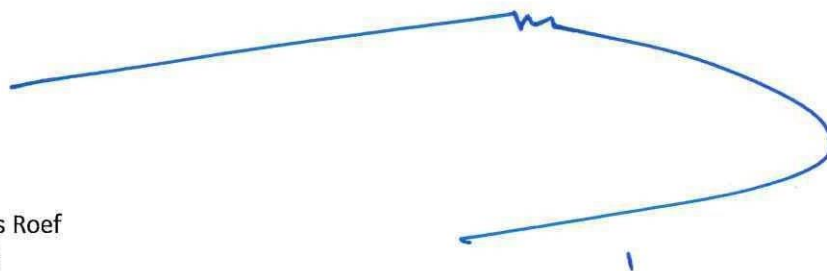
Ils ont été préparés à partir des comptes de la société mère et des informations fournies par les services du group. Si aucune référence distincte n'est faite, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	31/12/2023
Total du bilan	38.342
Chiffre d'affaires	28.913
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	21.700
Résultat consolidé	557
Résultat consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère	576

Nous avons réalisé la présente mission de compilation conformément aux normes de l'Institute des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables sur les missions de compilation. Une mission de compilation n'est pas une mission d'assurance et par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ni de conclusions d'examen limité.

Bruxelles,
Callens, Vandelanotte & Theunissen BV
Membre de Crowe Global
Représenté par



Mathias Roef
Associé

Table des matières

Bilan consolidé	5
Compte de résultat consolidé.....	6
Résultat global	7
Tableau de variation des capitaux propres	8
1 INFORMATIONS GENERALES.....	13
1.1 Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation 13	
1.2 Normes ou interprétations nouvelles ou révisées	13
1.3 Opérations majeures	14
2 PRINCIPES COMPTABLES.....	16
2.1 Référentiel comptable	16
2.2 Base de consolidation	16
2.3 Périmètre du Palier de consolidation	16
2.4 Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère.....	19
2.5 Goodwill.....	20
2.6 Autres immobilisations incorporelles.....	21
2.7 Immobilisations corporelles.....	21
2.8 Contrats de location	22
2.9 Actifs financiers.....	22
2.10 Créances clients.....	22
2.11 Autres actifs courants.....	23
2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie	23
2.13 Capitaux propres, réserves et dividendes	23
2.14 Dettes financières	23
2.15 Instruments financiers.....	24
2.16 Dettes sur contrats de location	24
2.17 Provisions.....	25
2.18 Engagements de retraite.....	25
2.19 Paiement fondé sur des actions.....	25
2.20 Revenus.....	26
2.21 Impôts.....	26
2.22 Résultat par action	27
2.23 Détermination des estimations et jugements comptables.....	27
3 NOTES SUR LES ETATS FINANCIER CONSOLIDES	29
3.1 Information sectorielle	29
3.2 Notes sur le bilan consolidé.....	31
3.3 Notes sur le compte de résultat consolidé	49
4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	54
4.1 Honoraires des commissaires aux comptes.....	54

4.2	Engagements hors bilan	54
4.3	Parties liées.....	55
4.4	Facteurs de risque	55
4.5	Evènements postérieurs à la clôture	56

Bilan consolidé

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<i>ACTIFS NON-COURANTS</i>		8.569	7.346
Goodwill	3.2.1	1.998	2.104
Autres immobilisations incorporelles	3.2.2	3.658	2.519
Constructions, installations et équipements	3.2.3	232	363
Droit d'utilisation	3.2.4	1.005	890
Actifs financiers non courants	3.2.5	375	845
Impôts différés actifs	3.2.6	1.302	625
<i>ACTIFS COURANTS</i>		29.773	30.462
Créances clients	3.2.7	11.611	8.382
Actifs d'impôts courants	3.2.8	936	1.208
Autres actifs courants	3.2.9	320	508
Autres investissements	3.2.10	13.269	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.2.11	3.636	20.364
TOTAL ACTIF		38.342	37.808

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<i>TOTAL CAPITAUX PROPRES</i>		21.675	21.049
<i>CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE</i>		21.700	21.078
Capital social, primes d'émission	3.2.12	28.692	28.630
Actions propres	3.2.12	-247	-450
Réserves et bénéfices/pertes (-) antérieures	3.2.12	-6.776	-7.118
Ecart de conversion	3.2.12	31	16
<i>INTERETS MINORITAIRES</i>		-25	-29
Intérêts minoritaires		-25	-29
<i>PASSIFS NON-COURANTS</i>		3.480	3.591
Dettes financières à long terme	3.2.13	2.737	2.931
Dettes de locations à long terme	3.2.14	687	577
Autres passifs à long terme	3.2.13	0	83
Impôts différés passifs	3.2.6	56	0
<i>PASSIFS COURANTS</i>		13.186	13.168
Fournisseurs	3.2.15	5.398	4.738
Emprunts à court terme	3.2.13	3.411	3.842
Dettes de locations à court terme	3.2.14	364	374
Dettes d'impôts courantes	3.2.16	2.028	1.924
Autres passifs courants	3.2.17	1.985	2.290
TOTAL PASSIF		38.342	37.808

Compte de résultat consolidé

	Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	3.3.1	28.913	27.966
Autres revenus opérationnels	3.3.2	211	158
Capitalisation des actifs incorporels générés en interne	3.3.3	1.779	2.138
Frais d'exploitation	3.3.4	-17.091	-18.023
Charges de personnel	3.3.5	-11.816	-16.506
Dotation aux amortissements et provisions	3.3.6	-1.384	-3.185
Autres charges opérationnelles	3.3.7	32	-330
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT ELEMENTS NON-COURANTS</i>		<i>644</i>	<i>-7.782</i>
Autres revenus non-courants		1	33
Autres dépenses non-courantes		-57	-3
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		<i>588</i>	<i>-7.752</i>
Coût de financement	3.3.8	-701	-391
Produits financiers	3.3.8	269	0
Autres produits et charges financiers	3.3.8	-163	-78
<i>BENEFICE/PERTE (-) AVANT IMPOTS</i>		<i>-7</i>	<i>-8.221</i>
Charge (-) / produit d'impôt	3.3.9	563	250
<i>RESULTAT NET</i>		<i>557</i>	<i>-7.971</i>
Attribuable aux propriétaires de la société mère		576	-7.908
Attribuable aux intérêts minoritaires		-20	-63

<i>Résultat par action en EUR</i>	Note	31/12/2023	31/12/2022
<i>de base</i>	3.2.12	<i>0,129</i>	<i>-1,778</i>
<i>Dilué</i>	3.2.12	<i>0,118</i>	<i>-1,615</i>

Résultat global

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<i>RESULTAT NET</i>		557	-7.971
Eléments qui ne sont pas reclassables en résultat			
Ecart de conversion	3.2.12	24	77
Impôts différés sur éléments non reclassables en résultat	3.2.12	-9	-18
Eléments pouvant être reclassés en résultat			
<i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt</i>		15	59
RESULTAT GLOBAL		572	-7.912
Attribuable aux propriétaires de la société mère		591	-7.849
Attribuable aux intérêts minoritaires		-20	-63

Tableau de variation des capitaux propres

	Note	Capital	Réserves consolidés	Actions propres	Ecart de conversion	Impôts différés sur écarts de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2022		11.665	-673	-450	-58	14	421	10.919	6	10.925
Résultat au 31/12/2022							-7.908	-7.908	-63	-7.971
Pertes/profits net comptabilisés en capitaux propres	3.2.12				77	-18		59	-1	58
<i>Total des charges et produits comptabilisés</i>					77	-18	-7.908	-7.849	-64	-7.913
Affectation du résultat en réserves			421				-421	0		0
Paiement fondé sur des actions	3.2.12		1.837					1.837		1.837
Augmentation de capital	3.2.12	16.965	-737					16.228		16.228
Variations de périmètre et divers	3.2.12		-57					-57	29	-28
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022		28.630	790	-450	20	-4	-7.908	21.078	-29	21.050
Résultat au 31/12/2023							576	576	-20	557
Pertes/profits net comptabilisés en capitaux propres	3.2.12				24	-9		15		15
<i>Total des charges et produits comptabilisés</i>					24	-9	576	591	-20	571
Affectation du résultat en réserves			-7.908				7.908	0		0
Augmentation de capital	3.2.12	63						63		63
Actions propres	3.2.12		-203	203				0		
Variations de périmètre et divers	3.2.12		-32					-32	24	-8
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023		28.692	-7.352	-247	44	-13	576	21.700	-25	21.675

Exercice 2023

Il y a eu une conversion de bons de souscription le 9 mars 2023 qui a entraîné une augmentation de capital de 63 K€ et une création de 28.000 nouvelles actions.

En conséquence, le capital total s'élevait à 28.692 K€ divisé en 4.476.548 actions à la fin de l'exercice 2023.

Invibes Advertising SA a eu un droit irrévocable d'acheter tout ou partie des 526.324 actions auprès des participants à l'augmentation de capital de 2021, résultant en actions propres pour un montant de K€ 450 en 2021. Le montant maximal des options pouvant être exercées en 2024 est plafonné à 55% du total des options. Les options n'ont pas été exercées à la fin de 2023, entraînant ainsi leur élimination par le biais des réserves consolidées pour un montant de K€ 203.

Le résultat net de l'année 2023 s'élève à 576 K€.

Exercice 2022

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de capital par placement privé de 16.776 K€ début 2022 afin de financer sa croissance future. L'augmentation de capital a été réalisée avec renonciation au droit préférentiel de souscription par un placement privé auprès d'investisseurs européens qualifiés, par le biais d'une procédure de placement accélérée. Au total, 932.000 actions nouvelles ont été émises à un prix unitaire de 18 euros pour un montant brut total de 16.776 K€, soit 21,3 % de l'encours d'Invibes Advertising après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions (18 € par action) reflétait une décote de 11,8 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société le 26 janvier 2022 (20,4 € par action). A l'issue de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising est porté de 11.664 K€ à 28.440 K€, divisé en 4.367.406 actions d'une valeur nominale de 6,51 € chacune.

Il y a également eu une conversion de bons de souscription le 1 mars 2022 qui a entraîné une augmentation de capital de 188 K€ et une création de 81.142 actions nouvelles.

En conséquence, le capital total s'élevait à 28.630 K€ divisé en 4.448.548 actions à la fin de l'exercice 2022.

Les dépenses liées à l'augmentation de capital par placement privé s'élèvent à 719 K€ et à 18 K€ pour la conversion des bons de souscription.

Un montant total de 1.837 K€ est comptabilisé en résultat (frais de personnel) en contrepartie des réserves consolidées. Ces opérations de paiement fondées sur des actions correspondent à une rémunération de salarié (cf note 3.2.12.5).

L'achat de participations minoritaires dans les filiales INVIBES ADVERTISING AG et dans INVIBES SWITZERLAND a représenté une diminution des intérêts minoritaires s'élevant à -29 K€ et une augmentation des capitaux propres part groupe s'élevant à 56 K€.

Le résultat net de l'année 2022 s'élève à -7.972 K€.

Tableau de flux de trésorerie

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<i>BENEFICE/DEFICIT (-) DE L'EXERCICE</i>		557	-7.972
Plus et moins values de cession des actifs non courants		55	-12
Charge / produit d'impôt	3.3.9	-563	-250
Dépréciations et amortissements	3.3.6	1.384	3.185
Coût de financement	3.3.8	287	391
Produit financier sans incidence sur la trésorerie	3.3.8	-228	
Paieement fondé sur des actions		0	1.837
Autres ajustements sans incidence sur la trésorerie			11
<i>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>		1.492	-2.809
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		-1.687	-167
Impôts sur les résultats payés	3.3.9	-71	-27
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</i>		-266	-3.003
Activités d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations	3.2.2 / 3.2.3 / 3.2.5	-2.019	-2.931
Autres investissements	3.2.10	-14.041	0
Récupérations des autres investissements	3.2.10	1.000	
Cessions d'immobilisations	3.2.2 / 3.2.3 / 3.2.5	0	192
Incidence des variation de périmètre		0	-60
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</i>		-15.060	-2.799
Activité de financement			
Augmentation de capital reçue	3.2.12	63	16.228
Augmentation de l'endettement	3.2.13	1.004	3.069
Remboursements des emprunts	3.2.13	-2.127	-1.405
Remboursements des engagements de location financière	3.2.14	-454	-283
Intérêts payés		-239	-368
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</i>		-1.753	17.242
Variation de trésorerie		-17.080	11.439
Trésorerie d'ouverture		18.951	7.519
Trésorerie de clôture		1.871	18.951
Incidence des variations des cours devises		0	-7
<i>Variation de trésorerie</i>		-17.080	11.439
Détail de la trésorerie de clôture			
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	3.2.11	3.636	20.364
Concours bancaires courants	3.2.13	-1.765	-1.412

NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

La charge (-)/produit d'impôt s'élève à 563 K€ pour l'exercice 2023 contre 250 K€ pour l'exercice 2022.

L'amortissement des autres actifs incorporels s'élève à 750 K€ pour l'exercice 2023 contre 2.615 K€ pour l'exercice 2022. L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 133 K€ pour l'exercice 2023 contre 146 K€ pour l'exercice 2022. La dépréciation des actifs du droit d'usage s'élève à 395 K€ pour l'exercice 2023 contre 304 K€ pour l'exercice 2022.

Le revenu financier sans incidence sur la trésorerie concerne principalement les gains non réalisés sur d'autres investissements (105 K€ sur les fonds monétaires et 123 K€ sur les bons d'Etat: voir note 3.3.8).

En 2022 il y avait des paiements fondés sur des actions pour le personnel et les membres du conseil d'administration pour un montant de 1.837 K€ (note 3.2.12).

Augmentation/diminution (-) du besoin en fonds de roulement

Les flux de trésorerie sont impactés par l'augmentation/diminution (-) du fonds de roulement.

La variation du besoin en fonds de roulement en 2023 de -1.687 K€ est principalement le résultat de l'augmentation des créances clients et des actifs d'impôts courants, partiellement compensée par l'augmentation des dettes fournisseurs et des dettes d'impôts courantes. L'augmentation des créances clients s'explique par la réduction de la dette envers les partenaires d'affacturage par rapport à 2022.

En 2022 la variation du fonds de roulement de -167 K€ consiste en une variation nette des créances et dettes d'exploitation.

Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités d'investissements

Au cours de l'exercice 2023, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 56 K€. Les investissements en logiciels s'élèvent à 1.888 K€. Les principaux investissements de l'année correspondent à de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés selon le principe du coût (voir note 3.3.3).

De plus, la société a obtenu d'autres investissements : plusieurs bons d'Etat et fonds monétaires ont été achetés en 2023 pour un total de 14.041 K€, dont 1.000 K€ ont été récupérés au cours de l'année. Les bons d'Etat concernent un investissement à court terme et arrivent à échéance tous au cours du premier trimestre de 2024.

La variation des actifs financiers non courants concerne la reclassement des fonds de garantie restants de l'affacturage en créances clients à court terme

Au cours de l'exercice 2022, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 243 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements en logiciels s'élèvent à 2.374 K€ et en autres immobilisations incorporelles à 39 K€. Les principaux investissements de l'année correspondent à de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les investissements en actifs financiers non courants s'élèvent à 276 K€.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2023, les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont les suivants :

- une conversion de bons de souscription pour 63 K€,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 1.019 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 2.140 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 454 K€,
- d'intérêts payés pour 239 K€.

En 2022, les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont les suivants :

- une augmentation de capital d'un montant net de 16.228 K€,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 3.069 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 1.405 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 283 K€,
- d'intérêts payés pour 368 K€.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 17.087 K€ à 1.876 K€ à la fin de l'exercice, principalement à cause de l'investissement dans des bons d'Etat à court terme et des fonds monétaires, ainsi que par l'augmentation du fonds de roulement.

En 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 7.519 K€ à 18.951 K€ à la fin de l'exercice.

1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation

INVIBES ADVERTISING NV est une société de technologie spécialisée dans la publicité numérique. Les solutions de l'entreprise sont prises en charge par un format intégré au contenu médiatique. Invibes s'inspire de la publicité sur les réseaux sociaux et développe sa propre technologie pour aider les marques à mieux communiquer avec les consommateurs.

La société INVIBES ADVERTISING NV, société mère du groupe (la Société), est une société par action de droit belge, dont le siège social est situé au Technologiepark 82/26, 9052 Gand, Belgique. Son numéro d'entreprise est BE 0836.533.938.

Les comptes consolidés clos au 31 décembre 2023 (y compris les comparatifs) ont été publiés par le Conseil d'administration en date du 27 mars 2024.

Les actions de INVIBES ADVERTISING NV sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISN BE097299316. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché.

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS), aux normes d'information financière et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'approuvées par l'Union européenne, et les interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB. Ils ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été contestée, en tenant compte:

- La situation au 31 décembre 2023 de l'actif net réalisable net et du passif à court terme exigible,
- Prévisions de trésorerie de la Société et de ses filiales pour les 12 mois suivant la clôture.

Le Conseil d'administration, après avoir examiné ces différents éléments, a estimé que la société sera en mesure de satisfaire à ses besoins de trésorerie au moins jusqu'au 31 décembre 2024 et que, par conséquent, les comptes consolidés devraient être établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euro (K€), sauf mention contraire.

1.2 Normes ou interprétations nouvelles ou révisées

Au cours de l'exercice en cours, la société a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles et révisées publiées qui sont pertinentes pour ses activités et en vigueur pour l'exercice comptable qui a commencé le 1^{er} janvier 2023, publié par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB.

Pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2023, le Groupe a appliqué les normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2023.

- Amendement à la norme IAS 1 Présentation des états financiers et de la pratique IFRS 2 : présentation des principes comptables.
- Amendement à la norme IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimation comptables et erreurs: définition des estimations comptables.
- Amendements à la norme IAS 12 Impôts sur les bénéfices : Impôts différés relatifs aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique.
- Amendement à la norme IAS 12 Impôts sur les bénéfices: International tax reform – Pillar Two Model Rules

- IFRS 17 Contrats d'assurance (en remplacement d'IFRS 4), y compris les amendements à IFRS 17.
- Amendements à la norme IFRS 17 Contrats d'assurance : Application initiale des normes IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparatives.

L'application des autres nouvelles normes, interprétations et modifications n'a pas entraîné de changements importants aux principes du groupe en matière d'information financière.

À la date d'autorisation de ces comptes consolidés, plusieurs nouvelles normes et amendements aux normes existantes, ainsi que des interprétations, ont été publiés par l'IASB et approuvés par l'UE. Aucune de ces Normes ou amendements aux Normes existantes n'a été adoptée par anticipation par le Groupe :

- Amendements à la norme IAS 1 Présentation des États Financiers : classification des passifs en courant ou non courant.
- Amendements à la norme IAS 1 Présentation des états financiers: passifs non courants avec covenants.
- Amendements à la norme IFRS 16 Contrats de location: contrats de location et transactions de cession-bail.
- Modification de la norme IAS 7 Tableau des Flux de Trésorerie, et IFRS 7 Instruments Financiers: contrats de financements avec les fournisseurs.
- Amendements to IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères: absence de convertibilité.

La Direction prévoit que toutes les publications pertinentes seront adoptées pour la première période commençant à la date d'entrée en vigueur de la publication ou après. Les nouvelles normes, amendements et interprétations non adoptés au cours de l'exercice en cours n'ont pas été publiés, car ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

1.3 Opérations majeures

L'année comptable 2022 a été une année difficile pour Invibes Advertising. Le premier semestre de 2022 a été marqué par une hausse des coûts structurels pour soutenir le plan d'affaires ambitieux de l'entreprise axé sur une forte croissance. Parmi les mesures prises, on compte notamment une forte augmentation des effectifs. Cependant, l'entreprise a été confrontée à un ralentissement majeur du marché publicitaire au cours du deuxième semestre de 2022, la contraignant à réduire de manière significative ses effectifs commerciaux et ses fonctions support au cours du quatrième trimestre de 2022.

En outre, Invibes Advertising a temporairement suspendu le lancement d'Adspark, sa plateforme libre-service dédiée aux PME, car son déploiement aurait généré trop de dépenses à court terme sans un retour sur investissement immédiat.

Ces mesures d'ajustement des coûts ont généré des dépenses importantes en 2022. A partir de 2023, la Société commencera à bénéficier de l'effet favorable de ces mesures sur sa structure de coûts.

L'année comptable 2023 a été divisée en deux phases:

- le premier semestre a été impacté par le ralentissement général du secteur de la publicité numérique, et
- deux trimestres consécutifs de croissance au cours de la seconde semestre de l'année.

Au cours du premier semestre de 2023, Invibes a enregistré un chiffre d'affaires de 12,4 M€, marquant une baisse de 6% par rapport au premier semestre de 2022. Pendant les six premiers mois, les opérations sur les marchés établis (Invibes SAS, Invibes Spain SL et Invibes Switzerland AG CH) ont continué à rencontrer des défis à cause du ralentissement persistant du secteur de la publicité numérique, impactant particulièrement Invibes SAS. Par contre, les marchés émergents (Invibes AG, Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL et Invibes Benelux BV) ont fait preuve de résilience, enregistrant une augmentation des ventes de 21% au cours de la même période.

Au cours du second semestre de 2023, l'activité sur les marchés établis (Invibes SAS, Invibes Spain SL et Invibes Switzerland AG CH) est restée stable, ce qui constitue une performance notable après les conditions difficiles du premier semestre de l'année (H1), entraînant une baisse de 10 % pour toute l'année. Les pays des marchés émergents (Invibes AG, Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL et Invibes Benelux BV) ont enregistré une croissance accélérée entre H1 et H2, avec une croissance totale de +32 % en 2023. Les nouveaux pays en phase de start-up (Invibes Czech Republic sro, Invibes Netherlands BV, Invibes Denmark APS, Invibes Norway AS, Invibes Poland sp zoo, Invibes Nordics AB, Invibes South Africa LTD, Invibes UAE FZ LLC et Invibes INC) ont dépassé ensemble le seuil du million d'euros de ventes en 2023.

Autres opérations majeures en 2023:

- une conversion de bons de souscription au 9 mars 2023, entraînant une augmentation de capital de INVIBES ADVERTISING NV pour 62,7 K€ avec création de 28.000 nouvelles actions.
- Augmentation de capital au sein de la filiale INVIBES SWITZERLAND (qui est détenue à 98,4% par Invibes Advertising NV) en convertissant les dettes en capitaux propres et la compensation des pertes reportées avec le capital pour 1.696 K€.
- Augmentation de capital au sein de la filiale INVIBES SPAIN pour 520 K€.
- Une conversion de dette en primes d'émission au sein de la filiale INVIBES NORDICS pour 585 K€.
- Une conversion de dette en primes d'émission pour 212 K€ et une compensation des pertes reportées pour 618 K€ au sein de la filiale INVIBES ITALY.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 *Référentiel comptable*

Les comptes consolidés du groupe ont été préparés selon la comptabilité d'engagement et en vertu de la convention sur les coûts historiques. Toute exception à cette convention de coûts historiques sera divulguée dans les bases de mesure ci-dessous.

Les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2023 comprennent les états financiers d'Invibes Advertising NV, la société mère, et de ses filiales. Le tout constitue le « groupe Invibes ». Les comptes consolidés sont établis avant l'affectation du résultat de la société mère telle que proposée à l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2 *Base de consolidation*

Les comptes consolidés du Groupe consolident ceux de la société mère et de l'ensemble de ses filiales au 31 décembre 2023. Toutes les filiales clôturent au 31 décembre.

Toutes les opérations et soldes entre sociétés du Groupe sont éliminés à la consolidation, y compris les gains et pertes latents sur les opérations entre sociétés du Groupe. Lorsque les pertes latentes sur les ventes d'actifs intragroupe sont contrepassées lors de la consolidation, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue du Groupe. Les montants déclarés dans les états financiers des filiales ont été ajustés si nécessaire pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Le Groupe attribue le résultat global ou la perte totale des filiales entre les propriétaires de la société mère et les participations sans contrôle en fonction de leurs participations respectives.

2.3 *Périmètre du Palier de consolidation*

Conformément à la norme IFRS 10, les filiales sont toutes des entités contrôlées. Le contrôle, quel que soit le niveau d'intérêt détenu dans une entité, est la résultante des trois composantes suivantes :

- la détention du pouvoir de diriger les activités clés (activités opérationnelles et financières),
- l'exposition ou le droit aux rendements variables associés à la participation, et
- la capacité d'exercer ce pouvoir de manière à influencer sur ces rendements.

Seuls les droits substantiels, tels que conférés par les pactes d'actionnaires, qui peuvent être exercés lorsque les décisions sur les activités clés doivent être prises et qui ne sont pas purement protecteurs, sont pris en compte pour la détermination du pouvoir. Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les coentreprises sont des partenariats dans lesquelles le Groupe Invibes et les autres parties engagées exercent un contrôle conjoint, contractuellement convenu, sur l'entité et ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable : le groupe Invibes a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois exercer un contrôle conjoint ou un contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Invibes exerce le contrôle. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique, tout comme au compte de résultat et dans l'état du résultat global.
- La mise en équivalence pour les coentreprises et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe Invibes. Si la quote-part du Groupe Invibes dans les pertes d'une entité mise en équivalence est supérieure à sa participation dans celle-ci, alors la quote-part du Groupe Invibes est ramenée à zéro. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision si le Groupe Invibes a une obligation légale ou implicite à ce titre

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mises en équivalence est présentée ci-dessous.

Nom	Siège		N° identification	% d'intérêts	Méthode
Invibes Advertising NV	Technologiepark 82 bus 26	9052 Ghent	BE 0836.533.938	Consolidating entity	
Invibes Services Srl	Str. Grigore Cobălcescu 46, Camera 7, Etaj 2, Sector 1	010196 Bucharest	RO30562825	100,00%	FC
Invibes Advertising SAS	24 rue des Petites Ecuries	75010 Paris	FR5374500140	100,00%	FC
Invibes Advertising Inc.	1177 Avenue of the Americas, 7th Floor New York	NY 10036	6020943	100,00%	FC
Invibes Spain SL	Paseo de la Castellana 137, 4a planta	28046 Madrid	B37563434	100,00%	FC
Invibes Advertising AG	Steuerberatungsgesellschaft Theaterinenerstraße 45	80333 München	DE320810302	99,12%	FC
Invibes Switzerland AG	Langstrasse 11	8004 Zürich	CHE-302.303.944	98,40%	FC
Invibes Finance SA	Place de Paris	2314 Luxembourg	B42153	100,00%	FC
ML2GROW NV	Victoriastraat 52	9000 Ghent	BE 676.644.086	62,33%	FC
Invibes Italy srl	Via Giosue Carducci 31	20123 Milano	IT1091916969	100,00%	FC
Invibes Advertising UK Ltd.	5 Underwood Street	N1 7LY London	GB 330 1273 54	100,00%	FC
Invibes Benelux BV	Prins Boudewijnlaan 5 bus 10	2550 Kontich	BE 0747.591.173	100,00%	FC
Invibes Netherlands BV	KNSM-laan 171	1019LC Amsterdam	NL861951438B01	100,00%	FC
Invibes SAAS OÜ	Sopruse pst 145, Kristiine district Harju county	13417 Tallinn	EE 102307368	100,00%	FC
Invibes Nordic AB	c/o Leionen, Sankt Eriksgaten 63B	112 34 Stockholm	5593314-9254	100,00%	FC
Invibes Norway AS	Arbins Gate 4	0253 Oslo	928094251	100,00%	FC
Invibes Denmark APS	c/o Baker Tilly Revisionspartnerselsk. Poul Bundgaard Vej 1, 1	2500 Valby	4276745	100,00%	FC
Invibes Dijital Reklamcilik VE Ticaret anonim Sirketi	Mecidiyeöy Mah. Büyükdere Cad. Ibrahim Polat Holding Blok No: 87ç Kapiro No: 5	Istanbul	4654257218	100,00%	FC
Invibes Advertising FZ-LC	SEO100 Bldg 08-CO Work	Dubai	100559210800003	100,00%	FC
Invibes Advertising South Africa (PTY) Ltd.	10 Buffalo Road, Gallo Manor Sandton	2196 Gauteng	4690300811	100,00%	FC
Invibes Poland	Ul. Pzykopowa 33	01-208 Warsaw	PL5272966038	100,00%	FC
Invibes Central Europe	Ovocny trh 1096/8, Stare Mesto	11000 Praha	1421676	100,00%	FC
Adspark GmbH	Steuerberatungsgesellschaft Theaterinenerstraße 45	80333 München	HRB 273516	100,00%	FC
Invibes Bucharest Services SRL	Str. Grigore Cobălcescu 46, Camera 7, Etaj 2, Sector 1	010196 Bucharest		100,00%	FC

FC: Intégration globale, EQ: Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre clôturent leur exercice comptable annuel le 31 décembre.

Le Groupe ne détient pas d'entité non consolidée.

2.3.1 Entrée dans le périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de nouvelle entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

2.3.2 Sortie du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de sortie du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

2.4 Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère

2.4.1 Conversion des états financiers des filiales étrangère

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales situées en dehors de la zone euro sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres jusqu'à la date de cession de ces filiales.

2.4.2 Conversion des transactions libellées en devises étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en gain ou perte de change dans le compte de résultat pour les transactions liées à l'activité.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est la monnaie locale.

2.4.3 Cours de conversion utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Les taux mentionnés ci-dessous sont des taux de change de l'euro par rapport aux devises étrangères.

Cours Euro contre devise	AED	CHF	CZK	DKK	GBP	NOK
<i>Taux de clôture</i>						
31/12/2021	4,1763	1,0331	24,7390	7,4364	0,8403	9,9989
31/12/2022	3,9904	1,0022	23,7440	7,4405	0,8825	10,8108
31/12/2023	4,0193	0,9308	24,6508	7,4571	0,8627	11,2867
<i>Taux moyen</i>						
01/2021 - 12/2021	4,3333	1,0799		7,4368	0,8584	10,1639
01/2022 - 12/2022	3,8510	0,9997	24,4774	7,4409	0,8587	10,1894
01/2023 - 12/2023	3,9759	0,9653	24,0190	7,4557	0,8665	11,4767
Cours Euro contre devise	PLN	RON	SEK	TRY	USD	ZAR
<i>Taux de clôture</i>						
31/12/2021	4,5969	4,9490	10,2503	15,2335	1,1326	18,0625
31/12/2022	4,7170	4,9156	11,1483	20,5339	1,0864	18,9036
31/12/2023	4,3516	4,9743	11,1982	32,6797	1,0937	20,5044
<i>Taux moyen</i>						
01/2021 - 12/2021	4,6868	4,9251	10,1562	10,8104	1,1816	17,5922
01/2022 - 12/2022	4,7059	4,9249	10,7306	17,8465	1,0483	17,3989
01/2023 - 12/2023	4,4956	4,9518	11,4657	26,4375	1,0825	20,1319

2.5 Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le groupe utilise la méthode du goodwill complet qui est la différence entre d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable du goodwill peut avoir été dépréciée. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie concernée aux fins du test de dépréciation.

2.6 *Autres immobilisations incorporelles*

2.6.1 *Logiciels développés en interne*

Les dépenses relatives à la phase de recherche des projets de développement de nouveaux logiciels personnalisés pour les systèmes informatiques et de télécommunications sont comptabilisées comme une dépense. Les coûts directement attribuables à la phase de développement d'un projet sont reconnus comme des actifs incorporels, à partir du moment où ils répondent à toutes les exigences de comptabilisation suivantes :

- les coûts de développement peuvent être mesurés de manière fiable,
- le projet est techniquement et commercialement réalisable,
- le Groupe a l'intention et dispose de ressources suffisantes pour mener à bien le projet,
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre le logiciel, et
- le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement qui ne répondent pas à ces critères de capitalisation sont comptabilisés en charges tels qu'ils ont été engagés. Les coûts directement attribuables comprennent les coûts des employés engagés pour le développement de logiciels, ainsi qu'une partie des frais généraux et des coûts d'emprunt.

2.6.2 *Logiciels et autres actifs incorporels acquis*

Ces actifs incorporels acquis par le Groupe Invibes sont comptabilisés au coût d'acquisition.

2.6.3 *Mesure subséquente*

Tous les actifs incorporels à durée de vie limitée, y compris les logiciels développés en interne, sont comptabilisés à l'aide du modèle de coûts selon lequel les coûts capitalisés sont amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie d'utilisation estimative. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilisation sont examinées à chaque date de clôture. Les durées de vie d'utilisation suivantes sont appliquées :

- Logiciels: 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles: 5 ans

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Lorsqu'une immobilisation incorporelle est cédée, le gain ou la perte de cession est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation et est comptabilisé au compte de résultat en autres charges opérationnelles.

2.7 *Immobilisations corporelles*

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition ou au coût de fabrication, y compris les coûts directement imputables à la mise en place des actifs et les conditions nécessaires pour qu'ils puissent fonctionner de la manière prévue par la direction du groupe Invibes.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont enregistrées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement est significativement différente. L'amortissement est comptabilisé sur une base linéaire pour réduire le coût moins la valeur résiduelle estimée. Les durées d'utilisation suivantes sont appliquées :

Nature	Durée d'amortissement
Matériels	5 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 5 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Les gains ou pertes résultant de la cession de biens, d'installations et d'équipements sont déterminés comme étant la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés en résultat en autres charges opérationnelles.

2.8 Contrats de location

À la date d'entrée en vigueur du bail, le groupe Invibes comptabilise dans ses états consolidés un actif faisant l'objet d'un droit d'utilisation et un passif découlant d'un bail. L'actif du droit d'utilisation est mesuré au coût, qui se compose de l'évaluation initiale du passif de location, des coûts directs initiaux engagés par le Groupe, d'une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif à la fin du contrat de location, et tout paiement de location effectué avant la date d'entrée en vigueur du bail (déduction faite des incitatifs reçus).

Le Groupe Invibes amortit l'actif du droit d'utilisation sur une base linéaire à partir de la date de début du bail jusqu'à la date la plus rapprochée de la fin de la vie utile de l'actif du droit d'utilisation ou de la fin de la durée du bail. Le Groupe évalue également l'actif lorsque des indices de dépréciation existent.

2.9 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les dépôts de garantie et les titres, les créances liées aux participations non consolidées et les autres créances. Ils sont évalués à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur est inférieure à leur valeur probable de réalisation, une dépréciation est enregistrée.

2.10 Créances clients

Les créances clients comprennent les facturations relatives aux contrats de prestations de services selon le principe suivant :

Les créances facturées sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

Le groupe conclut des contrats d'affacturage avec des sociétés d'affacturage, ce qui entraîne la vente récurrente d'une partie du portefeuille de créances commerciales au sociétés d'affacturage.

Le dispositif d'affacturage de la dette entraîne une décomptabilisation s'il est qualifié comme un transfert conformément à la norme IFRS 9 et si le groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier (compte débiteur). Un transfert est un transfert admissible si :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés ; ou
- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont conservés mais la société assume une obligation de les payer au factor selon les conditions de la norme IFRS 9 étant dans la mesure où il n'y a aucune obligation de payer des montants au factor à moins de recevoir les flux de trésorerie des clients, le Groupe ne peut pas vendre ou donner en gage les créances à un tiers et la société doit remettre les flux de trésorerie qu'elle recueille sans délai important.

2.11 *Autres actifs courants*

Les autres actifs courants sont principalement constitués de créances diverses. Les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

2.12 *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

2.13 *Capitaux propres, réserves et dividendes*

Le capital social représente la valeur nominale des actions qui ont été émises. Les primes d'émissions comprennent toute prime reçue à l'émission du capital social. Tous les frais de transactions liés à l'émission d'actions sont déduits de la prime d'émission, nets de tout avantage fiscal y afférent.

Les autres composantes des capitaux propres sont les suivantes :

- Réserves et bénéfices/pertes antérieurs (-) – comprend tous les bénéfices non répartis de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.
- Actions propres (-) – comprend la valeur de l'option d'achat que le groupe Invibes détient sur ses propres actions.
- Ecarts de conversion – comprend les écarts de conversion résultant de la conversion en EURO des états financiers des entités étrangères du Groupe.

Les distributions de dividendes versées aux actionnaires sont incluses en autres passifs courants lorsque les dividendes ont été approuvés par une assemblée générale avant la date de déclaration.

Les réserves consolidées comprennent tous les bénéfices non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents et la rémunération des employés fondée sur des actions (voir la note 3.2.12).

2.14 *Dettes financières*

Les dettes financières comprennent les prêts, les autres éléments de financement et les découverts bancaires.

Les prêts et les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, plus ou moins les coûts de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre la contrepartie reçue (nette des frais de transaction) et la valeur de rachat est constatée en résultat sur la période du prêt (méthode du taux d'intérêt effectif).

2.15 Instruments financiers

Les actifs financiers autres que ceux mentionnés précédemment sont initialement évalués à la juste valeur ajustée pour les coûts de transaction (lorsqu'ils sont applicables). Ils sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- Au coût amorti (AC)
- Juste Valeur par le biais du résultat net (FVTPL)
- Juste Valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI): le groupe Invibes ne détient aucun actif financier classé en FVTOCI

La classification est déterminée à la fois par :

- le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier

Les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti (AC) et à la juste valeur par le biais du résultat (FVTPL) sont classés comme autres investissements au bilan, et les dépenses et les revenus sont classés comme charges financières ou produits financiers.

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de la catégorie :

- Les actifs financiers sont évalués au coût amorti (AC) lorsque l'objectif est de détenir les actifs financiers et de percevoir les flux de trésorerie contractuels, et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui consistent uniquement à des remboursements du principal et des intérêts sur le montant du principal restant dû. Après l'évaluation initiale, ces actifs sont mesurés au coût amorti à l'aide de la méthode de l'intérêt effectif.
- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat (FVTPL) dans les cas suivants : placements dans des instruments de capitaux propres, lorsque les actifs sont détenus dans un modèle d'entreprise différent de "conserver pour collecter" ou "conserver pour collecter ou vendre", et les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels ne consistent pas uniquement du paiement du principal et des intérêts.

La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en référence à des données de marché directement observées autres que les prix cotés pour des instruments similaires et sont catégorisées dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages sont transférés.

Le groupe n'a pas souscrit d'instruments de couverture.

2.16 Dettes sur contrats de location

A la date d'entrée en vigueur, le Groupe évalue les dettes des contrats de location à la valeur actualisée des loyers impayés à cette date, actualisé à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du Groupe. Le taux d'emprunt marginal est le taux estimé que le groupe Invibes devrait payer pour emprunter le même montant sur une durée similaire, et avec une garantie similaire pour obtenir un actif de valeur équivalente. Ce taux est ajusté si l'entité preneuse a un profil de risque différent de celui du groupe Invibes.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit par les paiements de location qui sont répartis entre les remboursements du principal et les coûts de financement. Le coût financier est le montant qui produit un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif de location.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les baux à court terme (baux d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les baux d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces baux

sont passés en charges sur une base linéaire. De plus, certains paiements variables de location ne peuvent pas être comptabilisés comme passifs de location et sont passés en charges.

Afin de répondre aux besoins opérationnels, en particulier à ce qui a trait à la demande de locaux à bureaux, le Groupe entamera des négociations avec les propriétaires en vue d'augmenter ou de réduire la surface de bureaux ou de renégocier les montants payables en vertu des baux respectifs. Dans certains cas, le Groupe est en mesure d'augmenter la capacité de bureau en prenant des étages supplémentaires disponibles et s'engage donc avec le propriétaire à payer un montant qui est proportionnel au prix pratiqué de manière autonome pour refléter les modalités particulières du contrat. Dans ces situations, l'accord contractuel est traité comme un nouveau bail et comptabilisé en conséquence.

Dans d'autres cas, le Groupe est en mesure de négocier une modification à un bail, comme la réduction de la surface de bureaux louée, la réduction de la durée du bail ou la réduction du montant total payable en vertu du bail, qui ne faisaient pas partie des termes et conditions initiales du bail. Dans ces situations, le Groupe ne tient pas compte des changements comme s'il y avait un nouveau bail. Au lieu de cela, les paiements contractuels révisés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation révisé à la date à laquelle le bail est effectivement modifié. Pour les raisons expliquées ci-dessus, le taux d'actualisation utilisé est le taux d'emprunt différentiel du Groupe déterminé à la date de modification, le taux implicite dans le bail n'étant pas facilement déterminable.

2.17 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque :

- (a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- (b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- (c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe Invibes ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe Invibes assumera certaines responsabilités.

2.18 Engagements de retraite

Le Groupe n'a que des contrats à cotisations déterminées concernant les engagements de retraite. Aucun contrat à prestations déterminées n'est en place.

Le Groupe paie des cotisations fixes à des entités indépendantes concernant plusieurs contrats de retraite et assurances pour les employés individuels. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser des contributions supplémentaires à ses cotisations fixes, qui sont comptabilisées en tant que charges au cours de la période où les services des employés concernés sont rendus.

2.19 Paiement fondé sur des actions

Le Groupe gère des plans de rémunération en actions pour ses salariés. Aucun des plans du Groupe n'est réglé en espèces.

Tous les biens et services reçus en échange d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur.

Lorsque les employés sont récompensés par des paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services des employés est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres accordés. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'impact des conditions d'acquisition hors marché.

Toute rémunération basée sur les actions est finalement comptabilisée comme une charge en résultat avec un crédit correspondant aux réserves consolidées. Si des périodes d'acquisition ou d'autres conditions d'acquisition

s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions devant être acquises.

Les conditions d'acquisition hors marché sont incluses dans les hypothèses concernant le nombre d'options qui devraient pouvoir être exercées. Les estimations sont révisées par la suite s'il y a une indication que le nombre d'options d'achat d'actions prévu diffère des estimations précédentes. Tout ajustement de la rémunération cumulative basée sur les actions résultant d'une révision est comptabilisé sur la période en cours.

Le nombre d'options acquises finalement exercées par les porteurs n'a aucune incidence sur la charge enregistrée au cours d'une période.

Lors de l'exercice des options d'achat d'actions, le produit reçu, déduction faite des coûts de transaction directement imputables, est affecté au capital.

2.20 Revenus

L'activité du groupe Invibes est la fourniture de services de publicité numérique via la plate-forme Invibes, il existe différentes unités de facturation toutes basées sur la livraison de certains KPI.

Pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser les revenus, le Groupe Invibes suit le processus suivant conformément à la norme IFRS 15:

- identifier le contrat avec le client,
- identifier les obligations de performance,
- détermination du prix de transaction,
- allocation du prix de transaction aux obligations de performance,
- comptabilisation des revenus lorsque les obligations de rendement sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé soit à un moment où le Groupe remplit ses obligations d'exécution en transférant les services promis à ses clients.

Les revenus sont constatés lors de la livraison des unités facturables. Ils sont être mesurés de manière fiable à partir des données de la plateforme Invibes.

2.21 Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement autres éléments du résultat global, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

2.21.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'imposition utilisé par les sociétés du groupe est conforme au taux d'imposition local sur les différents marchés.

2.21.2 Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

2.22 *Résultat par action*

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Les actions propres ne sont pas considérées en circulation et sont donc déduites du nombre d'actions en circulation.

Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les instruments convertibles.

2.23 *Détermination des estimations et jugements comptables*

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, la direction émet des jugements et utilise des estimations et hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les comptes consolidés, ainsi que dans les annexes.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont constamment établies et examinées en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs jugés raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent donc de base à la pratique du jugement nécessaire à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs, qui ne peut être obtenue d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements portés par la direction dans l'application des méthodes comptables du groupe Invibes qui ont le plus d'effet sur ces comptes consolidés sont les suivants :

- Capitalisation des actifs incorporels développés en interne :

Il faut faire preuve de jugement pour distinguer la phase de recherche et de développement d'un logiciel et déterminer si les exigences en matière de reconnaissance de la capitalisation des coûts de développement sont respectées. Après la capitalisation, la direction détermine si les exigences de comptabilisation continuent d'être satisfaites et s'il existe des indices indiquant que les coûts capitalisés peuvent être dépréciés.

- Comptabilisation des actifs d'impôts différés.

La mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés est fondée sur une évaluation de la probabilité que des revenus futurs imposables seront disponibles, sur lesquels les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales pourront être utilisés. À cette fin, la direction met en place un test de recouvrabilité pour les reports de pertes fiscales, qui consiste à calculer le nombre d'années nécessaires pour récupérer intégralement les éventuels actifs d'impôt différé, sur base des budgets financiers pour les périodes futures.

De plus, pour les entreprises qui ne sont pas encore rentables lors de la première année de reconnaissance des actifs d'impôt différé sur les reports de pertes fiscales, seuls 50 % des actifs d'impôt différé potentiels sont reconnus. Au cours de l'année où ces entreprises deviennent rentables, 100 % de l'actif d'impôt différé potentiel est reconnu.

Finalement, il faut faire preuve de jugement pour évaluer l'incidence de toute limite ou incertitude juridique ou économique dans diverses juridictions.

Des renseignements sur les estimations et les hypothèses qui peuvent avoir l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses sont fournis ci-dessous. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents.

- Dépréciation des actifs non financiers et du goodwill

Pour évaluer la dépréciation, la direction estime le montant recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser.

L'incertitude liée à l'estimation se rapporte aux hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et la détermination d'un taux d'actualisation approprié. En 2023, le groupe Invibes a enregistré une perte de valeur sur ML2GROW NV et Invibes Poland.

- Durée d'utilisation et valeurs résiduelles des actifs amortissables

La direction examine son estimation de la durée d'utilisation et de la valeur résiduelle des actifs amortissables à chaque clôture, en fonction de la durée d'utilité prévue des actifs.

- Contrats de location – détermination du taux d'actualisation approprié pour mesurer le passif de location

Comme indiqué ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de location avec des tiers propriétaires et, par conséquent, le taux implicite du bail n'est pas facilement déterminable. Par conséquent, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation pour déterminer ses engagements de location à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le Groupe devrait payer pour emprunter à des conditions similaires, ce qui nécessite des estimations lorsqu'aucun taux observable n'est disponible.

Le Groupe consulte ses principaux banquiers pour déterminer le taux d'intérêt qu'ils s'attendent à devoir facturer au Groupe pour emprunter de l'argent afin d'acheter un actif similaire à celui qui est loué. Ces taux sont, le cas échéant, ajustés pour refléter la solvabilité de l'entité qui conclut le contrat de location et l'état spécifique de l'actif loué sous-jacent. Le taux d'emprunt différentiel estimé est supérieur à celui de la société mère pour les contrats de location conclus par ses filiales.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux méthodes d'estimation au cours de la période.

3 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

3.1 Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel dispose de données chiffrées par entité juridique. L'activité principale des membres du groupe Invibes est de réaliser des prestations dans les domaines du support publicitaire numérique.

Le 7 février 2024, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de vendre la participation de 62,33 % dans ML2GROW aux autres actionnaires minoritaires de ML2GROW. La vente en 2024 est considérée comme un événement non ajustable. Néanmoins, cette transaction après la clôture de l'exercice a déclenché la décision de présenter ML2GROW comme un segment distinct afin de montrer l'impact de la vente de cette activité. La vente de ML2GROW est également expliquée dans la Note 4.5.

A chaque typologie de prestation ne correspond pas une typologie de clientèle. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de prestation.

De fait l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe par le principal décideur opérationnel s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelque soient les entités juridiques.

Indicateurs de performance par marché

Les indicateurs clé de performance sont:

	MARCHES ETABLIS	MARCHES EMERGENTS	START UPS	GROUP CENTRAL	ML2GROW	CONSOLIDE
Revenus	17.267	9.927	973	43	702	28.913
EBITDA	5.198	1.902	-579	-4.567	17	1.970
EBITDA en % des revenus	30%	19%	-60%	-10576%	2%	7%
Dépréciations et amortissements	4	98	9	1.144	128	1.384
ETP à fin de l'année	25	40	6	79	7	156
Résultat net	935	-88	-735	504	-59	557

* MARCHES ETABLIS consiste de Invibes SAS, Invibes Spain SL and Invibes Switzerland AG CH

** MARCHES EMERGENTS consiste de Invibes UK LTD, Italy SRL, Benelux BV and Advertising AG

*** START UPS consiste de ADSpark GMBH, Invibes Czech republic sro, Invibes Netherlands BV, Invibes Denmark APS, Invibes Norway AS, Invibes Poland sp zoo, Invibes Nordics AB, Invibes Dijital Reklacilik AS, Invibes South Africa LTD, Invibes UAE FZ LLC, Invibes INC

****ML2GROW consiste de ML2GROW NV

Les *marchés établis* sont les marchés qui sont déjà bien connus sur leur marché: Invibes SAS, Invibes Spain and Invibes Switzerland.

Les *marchés émergents* sont des marchés qui voient une traction initiale dans leur marché: Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL, Invibes Benelux BV and Invibes Advertising AG.

Les *Start Ups* sont des marchés qui ont été récemment fondés et n'ont pas encore de traction sur leur marché: ADSpark GMBH, Invibes CET sro, Invibes Netherlands BV, Invibes Denmark APS, Invibes Norway AS, Invibes Poland sp zoo, Invibes Nordics AB, Invibes Dijital Reklacilik AS, Invibes South Africa LTD, Invibes INC and Invibes UAE FZ LLC.

Le *Central group* comprend toutes les activités de soutien (finances, services juridiques, acquisition de talents, soutien aux ventes, etc.).

L'*EBITDA* est calculé comme suit : les revenus moins les achats (y compris les actifs incorporels générés en interne) et les dépenses de personnel.

ETP à fin de l'année concerne les employés, exclusif les membre du cadre.

Le total actif du groupe et les passifs non-courants et courants (tous les éléments autres que les capitaux propres) sont répartis dans les régions géographiques suivantes :

	MARCHES ETABLIS	MARCHES EMERGENTS	START UPS	GROUP CENTRAL	ML2GROW	CONSOLIDE
Total actif	9.658	6.226	604	21.003	852	38.342
Total passifs non-courants et courants	7.647	3.002	345	5.056	616	16.666

Pour les raisons expliquées précédemment, ML2GROW NV a été classée dans un segment distinct à partir de l'exercice comptable 2023.

Si ce changement n'avait été apporté, les informations sectorielles seraient présentées comme suit :

	MARCHES ETABLIS	MARCHES EMERGENTS	START UPS	GROUP CENTRAL	CONSOLIDE
Revenus	17.969	9.927	973	43	28.913
EBITDA	5.215	1.902	-579	-4.567	1.970
EBITDA en % des revenus	29%	19%	-60%	-10576%	7%
Dépréciations et amortissements	133	98	9	1.144	1.384
ETP à fin de l'année	32	40	6	79	156
Résultat net	876	-88	-735	504	557

	MARCHES ETABLIS	MARCHES EMERGENTS	START UPS	GROUP CENTRAL	CONSOLIDE
Total actif	10.510	6.226	604	21.003	38.342
Total passifs non-courants et courants	8.263	3.002	345	5.056	16.666

3.2 Notes sur le bilan consolidé

3.2.1 Goodwill

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
Valeur Brute 1 Jan 2023	1.932	65	102	4	2.104
Changement de périmètre					0
Valeur Brute 31 Dec 2023	1.932	65	102	4	2.104

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
Pertes de valeur 1 Jan 2023					0
Changement de périmètre					0
Pertes de valeur de l'année			102	4	106
Pertes de valeur 31 Dec 2023	0	0	102	4	106

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
Valeur nette 1 Jan 2023	1.932	65	102	4	2.104
Changements	0	0	-102	-4	-106
Valeur nette 31 Dec 2023	1.932	65	0	0	1.998

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
Valeur Brute 1 Jan 2022	1.932	65	102		2.100
Changement de périmètre				4	4
Valeur Brute 31 Dec 2022	1.932	65	102	4	2.104

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
Pertes de valeur 1 Jan 2022					0
Changement de périmètre					0
Pertes de valeur 31 Dec 2022	0	0	0	0	0

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
Valeur nette 1 Jan 2022	1.932	65	102	0	2.100
Changement de périmètre	0	0	0	4	4
Valeur nette 31 Dec 2022	1.932	65	102	4	2.104

En 2023, une perte de valeur a été constatée sur le goodwill de ML2GROW (102 K€) et d'Invibes Pologne (4 K€). Le 7 février 2024, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de vendre la société ML2GROW aux autres actionnaires minoritaires de ML2GROW.

Conformément à la norme IFRS 8, la majorité du goodwill d'un montant de 1.932 K€ peut être attribuée à l'unité génératrice de trésorerie Suisse. Le goodwill attribuable aux autres unités génératrices de trésorerie n'est pas significatif.

La valeur recouvrable de ces actifs testée basée sur une combinaison de la méthode des DCF (pondération de 80 %) et de l'EBITDA (pondération de 20%) s'élève à 11.082 K€ au 31 décembre 2023.

Les hypothèses clés de la direction incluent :

- les calculs utilisent les projections des futurs flux de trésorerie disponibles pour les 5 prochains exercices, combinées avec un taux de croissance annuel continu (croissance terminale) de 2% ;
- une croissance continue en ligne avec les attentes du groupe ;
- une diminution du coût des biens vendus et des frais généraux grâce à l'effet d'échelle ;
- les investissements de remplacement.

Les projections utilisées dans la méthode DCF et le calcul de l'EBITDA sont basées sur l'expérience passée et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

La méthode de l'EBITDA est basée sur l'EBITDA prévu en 2024 et utilise un multiple de 10,8.

La direction du Groupe estime qu'il s'agit de la meilleure donnée disponible pour prévoir ces marchés. Les projections de flux de trésorerie reflètent des marges bénéficiaires stables réalisées immédiatement avant la période budgétaire la plus récente. Aucune amélioration attendue de l'efficacité n'a été prise en compte et les prix et les salaires reflètent les prévisions d'inflation publiquement disponibles pour l'industrie.

Les flux prévisionnels de trésorerie sont calculés à partir des business plans consolidés de chaque UGT couvrant 5 exercices (hors l'exercice en cours). Les business plans précédemment mentionnés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux appliqués au processus budgétaire, c'est-à-dire établis sur la base de la meilleure connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant:

- une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 2 % au 31 décembre 2023.
- le taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Ce taux reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie hors effet impôt conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Il s'élève à 10,34 % au 31 décembre 2023.

Le taux de croissance à l'infini est l'hypothèse la plus sensible concernant l'évaluation des tests de dépréciations. Une baisse de 0.5 point de base du taux de croissance à l'infini aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 408 K€. Une hausse de 1 point de base du WACC aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 1.135 K€. Dans ces deux cas, cela ne conduirait pas à constater de perte de valeur.

3.2.2 *Autres immobilisations incorporelles*

	Logiciels	Autres	TOTAL
Valeur brute 1 Jan 2023	6.569	87	6.655
Acquisitions	1.888		1.888
Sorties	-606		-606
Valeur Brute 31 Dec 2023	7.851	87	7.938

	Logiciels	Autres	TOTAL
Amortissements 1 Jan 2023	4.109	27	4.136
Amortissements 2023	731	19	750
Diminutions / reprises	-606		-606
Amortissements 31 Dec 2023	4.234	46	4.280

Valeur Nette 31 Dec 2023	3.617	41	3.658
--------------------------	-------	----	-------

	Logiciels	Autres	TOTAL
Valeur brute 1 Jan 2022	5.881	48	5.929
Acquisitions	2.374	39	2.412
Sorties	-1.686		-1.686
Valeur Brute 31 Dec 2022	6.569	87	6.655

	Logiciels	Autres	TOTAL
Amortissements 1 Jan 2022	3.189	11	3.200
Amortissements 2022	2.606	16	2.622
Diminutions / reprises	-1.686		-1.686
Amortissements 31 Dec 2022	4.109	27	4.136

Valeur nette 31 Dec 2022	2.460	60	2.519
--------------------------	-------	----	-------

Les principaux investissements de l'année 2023 correspondent des améliorations et de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été activés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les amortissements de l'exercice 2023 s'élèvent à 750 K€. Certaines de ces améliorations ayant rendu obsolètes certains des anciens actifs de la plateforme Invibes, ceux-ci ont été mis au rebut à hauteur de 606 K€ en 2023.

Les investissements dans la plateforme Invibes en 2023 se composent principalement de :

AdDelivery

Les fonctionnalités sous AdDelivery se concentrent sur la fourniture de meilleures performances des composants de diffusion d'annonces, grâce à de nouveaux développements sur le filtrage et le traitement ainsi qu'à des optimisations de l'algorithme de diffusion d'annonces. Celles-ci contribuent à une évolutivité accrue pour prendre en charge des volumes plus importants, une précision accrue dans le traitement et des gains d'efficacité opérationnelle. Les fonctionnalités comprennent : les mises à jour de l'algorithme BVGen, une logique de filtrage de mots-clés améliorée, la déconcentration de la distribution des annonces, des modifications de l'adaptateur Prebid, des extensions LiveScore pour servir des données en direct provenant de sports supplémentaires, des améliorations de la visibilité telles que le booster et le visi-booster.

Billing Extentions & Innovation

De nouveaux types de facturation sont développés, principalement pour prendre en charge des unités de facturation plus complexes où la facturation est conditionnée par des actions ultérieures à l'affichage par l'utilisateur, telles que la réponse à des enquêtes. L'intégration d'éléments de prix supplémentaires tels que les services de géolocalisation et l'utilisation de l'optimiseur vidéo est également prévue. De plus, des efforts de développement sont déployés pour optimiser le traitement afin de prendre en charge un nombre croissant d'événements par unité de facturation.

Data Services

Les fonctionnalités sous Data Services impliquent des extensions du Cloud de données avec l'enrichissement et le ciblage des attributs utilisateur, Invibes Analytics ainsi que l'intégration de Handshake en remplacement des cookies tiers pour les outils des sites Web des annonceurs, une logique mise à jour pour définir la catégorisation du contenu de l'inventaire, des améliorations de la sécurité des marques telles que les mots-clés de contenu de campagne et des développements sur le chat.

ePrivacy features

Les développements liés à la réglementation ePrivacy visent à soutenir les législations nationales concernant la protection des données. Ces développements comprennent un soutien détaillé des paramètres de confidentialité des utilisateurs en fonction du pays d'origine de l'utilisateur ainsi que des paramètres par défaut pour par exemple le RGPD dans les pays européens. L'intégration des normes mises à jour pour TCF 2.2 est également prévue.

Product development

Une équipe dédiée développe de nouveaux formats de produits, qui sont les formats publicitaires visibles utilisés dans les campagnes. Les nouveaux développements affectent directement le portefeuille commercial et permettent d'augmenter la part de marché ainsi que d'augmenter les indicateurs de performance média tels que l'optimiseur vidéo et le visi-booster, le format d'enquête avec des possibilités de questions/réponses multiples, un format spécifique pour les compagnies aériennes, les formats vidéo, etc.

Reporting features

Le développement de rapports et de tableaux de bord supplémentaires a un impact direct à la fois sur l'efficacité de la gestion des opérations de campagnes et sur la capacité des commerciaux à fournir des informations à valeur ajoutée supplémentaires aux annonceurs et aux éditeurs. Les développements comprennent la création de nouveaux rapports finaux de campagne et de déclinaisons quotidiennes, des rapports supplémentaires pour l'optimisation des campagnes et de l'inventaire.

SSI PlaGorm features

La plateforme SSI nécessite des fonctionnalités spécifiques orientées vers l'utilisateur et des rapports, qui sont rendus disponibles grâce à des développements spécifiques pour cette interface et ce public. Les développements comprennent des extensions pour prendre en charge les campagnes transfrontalières.

Data Lab

Création d'analyses de données basées sur l'activité historique dans le réseau, création de segments de données intelligents et de rapports, ainsi que création d'une nouvelle métrique d'attention, des améliorations sur la détection du trafic invalide et les ressemblances entre segments de données.

Les principaux investissements de l'année 2022 correspondent des améliorations et de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été activés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les amortissements de l'exercice 2022 s'élèvent à 2.622 K€. Certaines de ces améliorations ayant rendu obsolètes certains des anciens actifs de la plateforme Invibes, ceux-ci ont été mis au rebut à hauteur de 1.686 K€ en 2022.

3.2.3 Immobilisations corporelles

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Valeur Brute 1 Jan 2023	44	168	422	634
Acquisitions			56	56
Sorties			-119	-119
Ecart de conversion		-2	0	-2
Valeur brute 31 Dec 2023	44	166	359	568

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Amortissements 1 Jan 2023	16	60	195	271
Amortissements 2023	11	54	68	132
Diminutions			-66	-66
Ecart de conversion	0	-1		-1
Amortissements 31 Dec 2023	27	113	197	336

Valeur nette 31 Dec 2023	17	53	162	232
--------------------------	----	----	-----	-----

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Valeur brute 1 Jan 2022	17	95	275	387
Acquisitions	27	80	136	243
Sorties		-6	-18	-24
Ecart de conversion		0	29	28
Valeur brute 31 Dec 2022	44	168	422	634

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Amortissements 1 Jan 2022	9	19	99	127
Amortissements 2022	7	48	84	139
Diminutions		-6	-18	-24
Ecart de conversion		0	29	29
Amortissements 31 Dec 2022	16	60	195	271

Valeur nette 31 Dec 2022	28	107	228	363
--------------------------	----	-----	-----	-----

Les principaux investissements de 2023 et 2022 en installations techniques sont liées aux serveurs. Les investissements en autres immobilisations corporelles sont principalement des ordinateurs portables, des ordinateurs, des bureaux, des chaises et d'autres petits investissements.

3.2.4 Actifs faisant l'objet de contrats de location

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les comptes consolidés 2023 :

Droit d'utilisation	N° de contats	Fourchette de fin de contrat	Durée moyenne restant	N° de contrats avec option d'achat	N° de contrats avec option de résiliation	N° de contrats avec option d'extension
Constructions	6	1 - 9 ans	4 ans	0	2	3
Véhicules	14	1 - 4 ans	2 ans	4	2	1

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les comptes consolidés 2022 :

Droit d'utilisation	N° de contats	Fourchette de fin de contrat	Durée moyenne restant	N° de contrats avec option d'achat	N° de contrats avec option de résiliation	N° de contrats avec option d'extension
Constructions	4	2 - 3 ans	3 ans	0	0	1
Véhicules	12	1 - 4 ans	3 ans	12	0	0

	Constructions	Véhicules	TOTAL
Valeur Brute 1 Jan 2023	962	330	1.292
Acquisition	589	102	691
Sorties	-385	-87	-472
Ecart de conversion	-9		-9
Valeur Brute 31 Dec 2023	1.157	345	1.502

	Constructions	Véhicules	TOTAL
Amortissements 1 Jan 2023	255	147	402
Amortissements 2023	319	76	395
Diminutions	-275	-23	-298
Ecart de conversion	-2		-2
Amortissements 31 Dec 2023	297	200	497

Valeur nette 31 Dec 2023	860	145	1.005
--------------------------	-----	-----	-------

	Constructions	Véhicules	TOTAL
Valeur Brute 1 Jan 2022	608	321	929
Acquisition	746	22	768
Sorties	-391	-40	-431
Autres		26	26
Ecart de conversion	-1		-1
Valeur Brute 31 Dec 2022	962	330	1.292

	Constructions	Véhicules	TOTAL
Amortissements 1 Jan 2022	346	116	462
Amortissements 2022	227	77	304
Diminutions	-320	-24	-344
Autres		-21	-21
Amortissements 31 Dec 2022	255	147	402

Valeur nette 31 Dec 2022	707	183	890
--------------------------	-----	-----	-----

La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'un contrat de location est de 1.005 K€ au 31 décembre 2023 contre 890 K€ en 2022.

Ces actifs ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 - Contrats de location, qui s'applique à partir des exercices commençant le 1er janvier 2019 et suivants.

Les actifs correspondants sont mesurés au prix de revient et amortis en utilisant la durée de vie utile estimée sur une base linéaire.

Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration a réévalué tous les contrats de location de bureaux. En conséquence, plusieurs contrats existants et nouveaux ont été reconnus comme un actif au titre du droit d'utilisation conformément à la norme IFRS 16 :

- un nouveau contrat de location en Belgique pour ML2GROW à Gand a été reconnu à partir de décembre 2023.
- le contrat de location existant pour Invibes Germany à Hambourg a été reconnu à partir de juillet 2023 : compte tenu du succès de l'équipe à Hambourg, la direction a décidé de ne pas opter pour la résiliation anticipée du contrat. Ainsi, le contrat est classé comme un contrat de location à long terme selon les normes IFRS.
- le contrat de location existant pour Invibes Italy à Milan a été reconnu à partir de juillet 2023 : compte tenu du succès de l'équipe à Milan, la direction a décidé de ne pas opter pour la résiliation anticipée du contrat. Ainsi, le contrat est classé comme un contrat de location à long terme selon les normes IFRS.

Les contrats suivants ont pris fin avant leur date d'expiration, entraînant une déconsidération de l'actif au titre du droit d'utilisation restant :

- un contrat de location pour un espace de bureau en Roumanie
- un contrat de location pour un espace de bureau pour ML2GROW

En 2022, les investissements en actifs de location s'élevaient à 768 K€ et sont liés aux véhicules et aux bureaux. L'amortissement pour la période s'élève à 304 K€.

3.2.5 Actifs financiers non courants

L'essentiel des autres actifs financiers non courant est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

La diminution en 2023 concerne la reclassification des fonds de garantie d'affacturage restants d'actifs financiers non courants à des créances clients à court terme. Au 31 décembre 2023, tous les fonds de garantie sont classés dans les créances commerciales.

	Autres actifs non courants
Valeur nette 1 Jan 2023	845
Acquisition / augmentations	75
Cessions / Diminutions	-545
Autres	
Valeur nette 31 Dec 2023	375

	Autres actifs non courants
Valeur nette 1 Jan 2022	760
Acquisition / augmentations	276
Cessions / Diminutions	-192
Autres	2
Valeur nette 31 Dec 2022	845

3.2.6 Impôts différés actifs et passifs

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs	1.302	625
Total	1.302	625

Sur la base des hypothèses de la direction et des budgets financiers et fiscaux, le conseil d'administration a évalué que pour l'avenir :

- Le groupe serait en mesure d'utiliser 100 % de ses pertes fiscales en Belgique pour Invibes Advertising NV, comparé aux 50 % qui ont été reconnus en 2022. La direction s'attend à pouvoir récupérer intégralement ces pertes car Invibes Advertising NV, la société holding du groupe, refacture la majorité de ses coûts avec une marge aux membres du groupe. Elle reçoit également des fees pour l'utilisation du nom de marque « Invibes » et de ses droits de propriété intellectuelle. Comme le groupe continuera à se développer à l'avenir, ce revenu augmentera également et compensera au moins les coûts qui ne peuvent pas être refacturés aux membres du groupe. Suite à la perte supplémentaire en 2023 et à la reconnaissance à 100 %, des impôts différés supplémentaires de 343 K€ ont été reconnus.
- Le groupe serait toujours en mesure d'utiliser l'intégralité de ses pertes fiscales en Suisse (84 K€ utilisés en 2023).
- Le groupe serait en mesure d'utiliser l'intégralité de ses pertes fiscales en Espagne, en Italie et en France, ce qui entraînerait des impôts différés supplémentaires de 385 K€. Suite au changement de politique concernant la facturation interco des frais SAAS en 2023, les résultats en Espagne, en Italie et en France se sont améliorés au cours de l'année 2023 et le Groupe est en mesure de récupérer les pertes fiscales du passé. Les budgets internes prévoient des résultats positifs supplémentaires au cours des prochaines années, ce qui permettra de récupérer les pertes fiscales restantes. Dans le

cas de la France et de l'Espagne, si les résultats restent les mêmes qu'en 2023 (et la direction prévoit une croissance supplémentaire à l'avenir), les pertes actuelles peuvent être entièrement récupérées dans un délai de 4 ans.

L'Italie a réalisé son premier année en bénéfice en 2023 depuis sa création, mais il y avait encore une perte fiscale très limitée en raison de coûts non déductibles. Avec le taux de croissance actuel de l'Italie, la direction estime que à partir de 2024, les pertes seront récupérées et seront entièrement utilisées dans les 4 prochaines années. Invibes Benelux n'a enregistré qu'une perte de K€ 3 en 2023. La direction est confiante quant au fait qu'Invibes Benelux réalisera un bénéfice pour la première fois en 2024. Comme Invibes Benelux n'a pas encore réalisé de bénéfice en 2023, la direction a décidé de limiter l'actif d'impôt différé à 50 % des pertes fiscales.

En 2022, sur la base des hypothèses de la direction, le conseil d'administration a évalué que pour l'avenir :

- le groupe serait en mesure d'utiliser une partie des pertes fiscales en Belgique et en Suisse, ce qui entraînerait des impôts différés supplémentaires sur base des budgets financiers et fiscaux (+483 K€).
- Il était peu probable que le groupe puisse utiliser certaines des pertes fiscales en France, en Italie, en Espagne et pour ML2Grow en raison de perspectives négatives quant aux résultats et de bénéfices imposables insuffisants dans un avenir proche. Cette évaluation a entraîné une déconsidération des impôts différés (-202 K€).

Par conséquent, des impôts différés sur pertes antérieures ont été enregistrés dans les comptes consolidés de 2022 pour 283 K€. Le Groupe a reconnu des actifs d'impôts différés pour la première fois en 2021.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporaires et des déficits fiscaux non utilisés sont résumés comme suit :

	1/01/2023	Comptabilisé en capitaux propres	Arrondissements	Comptabilisé au compte de résultat	31/12/2023
Impôt différé passif					
Ecart de conversion		-9	-4		-13
Autres passifs courants				-17	-17
Autres investissements				-26	-26
Impôt différé actif					
Déficits reportable	621			678	1.299
Ecart de conversion	4		-4		0
Autres			3		3
Au 31 décembre 2023	625	-9	-5	635	1.246

Des impôts différés sur pertes ont été comptabilisés dans les comptes consolidés de 2023 pour 678 K€.

Les déficits fiscaux reportés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élèvent à 8.331 K€ pour l'exercice 2023. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces déficits, dans la mesure où les actifs d'impôt différé ont été évalués en fonction des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets de 2023 et les projections pour les cinq prochaines années. Ces projections démontrent qu'il est peu probable qu'il y ait suffisamment de bénéfices imposables afin de pouvoir bénéficier de ces déficits reportables.

Les pertes fiscales reportées sans limitation de temps s'élèvent à 8.121 K€ en 2023. Les pertes fiscales reportées dans le temps, qui expirent en 2029, s'élèvent à 210 K€.

Les actifs d'impôt différé ont également fait l'objet d'analyses de sensibilité conformément à IAS 1.129. Si le taux d'imposition augmente de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 1.349 K€. Si le taux d'imposition diminue de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 1.272 K€.

Le conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a aucune raison de procéder à une dépréciation durable des actifs d'impôt différé.

Les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global se rapportent aux différences de change lors de la conversion d'opérations en monnaie étrangère.

	1/01/2022	Comptabilisé en capitaux propres	Arrondissements	Comptabilisé au compte de résultat	31/12/2022
Impôt différé passif					
Ecart de conversion	14	-14			0
Impôt différé actif					
Déficits reportables	-339			-283	-621
Ecart de conversion		-4			-4
Au 31 Décembre 2022	-325	-18	0	-283	-625

Les impôts différés sur les pertes enregistrées dans les comptes consolidés 2022 s'élèvent à 283 K€.

Les déficits fiscaux reportés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élèvent à 10.024 K€ pour l'exercice 2022. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces déficits, dans la mesure où les actifs d'impôt différé ont été évalués en fonction des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets de 2022 et les projections pour les cinq prochaines années. Ces projections démontrent qu'il est peu probable qu'il y ait suffisamment de bénéfices imposables afin de pouvoir bénéficier de ces déficits reportables.

Les pertes fiscales reportées sans limitation de temps s'élèvent à 9.820 K€ en 2022. Les pertes fiscales reportées dans le temps, qui expirent en 2028, s'élèvent à 204 K€.

Les actifs d'impôt différé ont également fait l'objet d'analyses de sensibilité conformément à IAS 1.129. Si le taux d'imposition augmente de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 639 K€. Si le taux d'imposition diminue de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 589 K€.

3.2.7 Créances clients

	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients brutes	11.679	8.511
Pertes de valeur	-68	-129
Créances clients nettes	11.611	8.382

Toutes les créances clients sont court terme. La valeur comptable des créances clients est comptabilisée à leur juste valeur.

Hormis pour les créances clients échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe Invibes estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

Le groupe a convenu d'un arrangement d'affacturage avec KBC Commercial Finance (à partir de 2023), Factofrance GE (poursuivant en 2023) et Bibby Financial Services (se terminant en 2023), cédant une partie du portefeuille de créances commerciales. À la fin de décembre 2023, le montant des créances cédées dans le cadre de ce programme d'affacturage s'élevait à 7.900 K€ contre 6.381 K€ à la fin de 2022.

L'augmentation des créances clients provient de :

- une dette d'affacturage plus faible (présentation nette avec les créances clients) à la fin de décembre 2023 par rapport à la fin de décembre 2022. Le montant total des fonds de garantie d'affacturage utilisés et des avances s'élève à 6.858 K€ à la fin de décembre 2023.
- une augmentation des créances clients dans les pays start-up

3.2.8 Actifs d'impôts courants

	31/12/2023	31/12/2022
Créances de TVA	934	1 185
Impôts sur les sociétés	2	16
Autres créances fiscales	0	7
Actifs d'impôts courants	936	1 208

Une légère diminution des créances de TVA est notée par rapport à l'année dernière.

3.2.9 Autres actifs courants

	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés sur commandes	90	31
Créances sociales	76	77
Débiteurs divers	25	126
Charges constatées d'avances	129	274
Autres actifs courants	320	508

Les autres actifs à court terme se composent principalement de charges constatées d'avance et de débiteurs divers, qui ont diminué par rapport à l'exercice comptable 2022 en raison de la baisse globale des coûts..

3.2.10 Autres investissements

	31/12/2023	31/12/2022
Bons d'Etat	9.068	0
Fonds monétaires	4.201	0
Autres investissements	13.269	0

Les autres investissements se composent d'investissements dans des bond d'État et des fonds monétaires.

Toutes les bons d'État expirent au cours du premier trimestre de 2024 et sont évaluées au coût amorti. Au 31 décembre 2023, un gain de 123 K€ a été reconnu dans les produits financiers.

Les investissements dans les fonds monétaires n'ont pas de date d'expiration et sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Au 31 décembre 2023, un gain de juste valeur de 105 K€ a été reconnu dans les produits financiers.

3.2.11 Trésorerie et équivalents en trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents en trésorerie	3.636	20.364
Trésorerie et équivalents en trésorerie	3.636	20.364

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 16.728 K€ (cf. note dans le tableau des flux de trésorerie). Les investissements réalisés en 2023 dans des bons d'État et des fonds monétaires ont eu un impact significatif sur la position de trésorerie à la fin de l'année.

3.2.12 Capitaux propres

3.2.12.1 Capital social

Le capital social de Invibes Advertising NV au 31 décembre 2023 est composé de 4.476.548 actions au prix nominal de 6,41 euros entièrement libérées.

Le capital social de Invibes Advertising NV au 31 décembre 2022 était composé de 4.448.548 actions au prix nominal de 6,44 euros entièrement libérées.

Une conversion de bons de souscription a été réalisée au 9 mars 2023, entraînant une augmentation de capital de 62,7 K€ avec création de 28.000 nouvelles actions.

3.2.12.2 Ecart de conversion

La variation des écarts de conversion relatifs à la conversion des fonds propres des filiales hors zone euro s'élève à 44 K€ en 2023. Elle s'élève à 20 K€ en 2022. Les impôts différés sur les écarts de conversion s'élèvent à -9 K€ en 2023 et -4 K€ en 2022.

3.2.12.3 Variations de périmètre

Aucun changement dans le périmètre de consolidation n'a été noté au cours de l'année 2023.

3.2.12.4 Actions propres

Lors de la levée de fonds du 20 avril 2021, Invibes Advertising NV s'est vue accorder le droit irrévocable d'acheter un total de 526.324 actions des participants à l'augmentation.

Les souscripteurs de cette augmentation de capital accordent à Invibes Advertising NV un droit irrévocable d'acheter tout ou partie des nouvelles actions ordinaires émises par la société (526.324) à la suite de cette augmentation de capital du 20 avril 2021. Invibes Advertising NV doit payer 37 K€ par trimestre. 365 K€, dont 150 K€ en 2023, ont déjà été payés pour cette option. 83 K€ est comptabilisé en autre passif courant. L'option d'achat implique un TRI (Taux de Rendement Interne) de 14% au moment de l'exercice. Invibes Advertising NV a la possibilité d'utiliser ce call option en 2023 et 2024, le montant maximal des options pouvant être exercées en 2024 est plafonné à 55 % du total des options, aucun plafond n'existe en 2023.

3.2.12.5 Paiement fondé sur des actions

Au 31 décembre 2023, le Groupe a maintenu trois systèmes de paiement fondé sur des actions pour la rémunération des salariés, le Plan Board et le Plan Staff. Chaque plan est à son tour divisé en deux plans : tous les programmes seront réglés en fonds propres. Le plan du Board fait partie du dispositif de rémunération des membres du Conseil d'Administration. Le plan de Staff fait partie du dispositif de rémunération des cadres supérieurs. Les options dans le cadre de ces programmes seront acquises au fil du temps tant que les participants seront employés jusqu'à la fin de la période d'acquisition. Lors de la période d'acquisition, chaque option permet au porteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice fixe, inférieur au prix du marché au 31 décembre 2023.

Les options sur actions et les prix d'exercice moyens pondérés sont les suivants pour les périodes présentées :

	Programme 2019		Programma 2020		Programme 2022	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Encours au 31/12/2021	154.075	2,88	231.104	3,06	0	
Accordé	0		0		143.100	5,00
Annulé	0		107.172	3	9.523	5,00
Exercé	76.142	2,66	3.000	3	0	
Encours au 31/12/2022	77.933	3,09	120.932	3,63	133.577	5,00
Accordé	0		0		0	
Annulé	70.933	3,06	0	0	2.621	5,00
Exercé	3.000	5	25.000	3,07	0	
Encours au 31/12/2023	4.000	2,24	95.932	3,12	130.956	5,00
Durée moyenne pondérée restante du contrat	0,67		0,59		3,42	
Exerçable au 31/12/2022	77.933	3,09	120.932	3,11	0	
Exerçable au at 31/12/2023	4.000	2,24	95.932	3,12	0	

En 2022, un montant total de 1.837 K€ est comptabilisé en frais de personnel (tous liés à des opérations de rémunération par paiement par actions) en contrepartie des réserves consolidées.

3.2.12.6 Calcul du résultat par action

Sont présentés ci-après les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions	4.476.548	4.448.548
Nombre moyen pondéré d'actions	4.471.332	4.363.714
Nombre moyen pondéré d'actions donnant droit au dividende	4.471.332	4.363.714
Nombre d'actions sur instruments convertible	418.893	446.893
Nombre moyen pondéré d'actions sur instruments convertibles	424.109	459.837

31/12/2023	31/12/2022
------------	------------

Bénéfice/déficit(-) revenant au group	576.278	-7.908.080
Par action sur la base du montant total des actions (en €)	0,129	-1,778
Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (en €)	0,129	-1,812
Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ouvrant droit au dividende (en €)	0,129	-1,812
Dilué par action sur la base du montant total des actions (en €)	0,118	-1,615
Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (en €)	0,118	-1,639
Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ouvrant droit au dividende (en €)	0,118	-1,639

Le Groupe enregistre un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action sont calculés en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période.

Le bénéfice dilué par action est déterminé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires qui ont un effet potentiellement diluant qui comprennent notamment les instruments convertibles.

Le nombre moyen pondéré d'actions est calculé comme suit :

Date	Nombre d'actions	Nombre de jours
1/01/2022	3.435.406	27
28/01/2022	4.367.406	32
1/03/2022	4.448.548	305
31/12/2022	4.448.548	68
9/03/2023	4.476.548	297
31/12/2023	4.476.548	
Moyenne 2022	4.354.302	
Moyenne 2023	4.471.332	

3.2.13 Emprunts et detes financières

	1/01/2023	+	-	Reclassement	Fx	31/12/2023
Dettes financières	5.360	1.004	-2.127	139	8	4.383
Concours bancaire courants	1.412	15	-13	350		1.764
Autres dettes financières	83			-83		0
Total Dettes financières	6.855	1.019	-2.140	406	8	6.148

Les dettes financières ont diminué de 707 K€ en 2023, principalement l'effet combiné de :

- la souscription d'un nouveau emprunt en 2023
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 2.140 K€,
- la reclassification d'un concours bancaire du comptes de cash aux dettes financières pour un montant de 350 K€.

En raison de ces mouvements, le total des passifs financiers est passé de 6.855 K€ en 2022 à 6.148 K€ en 2023.

	1/01/2022	+	-	Reclassements	31/12/2022
Dettes financières	3.629	3.069	-1.406	67	5.359
Concours bancaire courants	2.575		-1.162		1.413
Autres dettes financières	150			-67	83
Total Dettes financières	6.354	3.069	-2.568	0	6.855

Les dettes financières ont augmenté de 6.354 K€ à 6.855 K€ au cours de l'année 2022, ce qui est l'effet combiné de :

- contracter de nouveaux prêts en 2022
- rembourser des dettes financières pour 1.406 K€
- rembourser des concours bancaires courants pour 1.162 K€.

Les emprunts auprès des autres établissements de crédit et les concours bancaires courants sont garantis par un nantissement sur des actifs commerciaux (cf note 4.2.2. Actifs courant nantis).

	31/12/2023	Courant	Non courant	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières	4.383	1.646	2.738	4.383	
Concours bancaires courants	1.765	1.765		10	1.755
Total dettes financières	6.148	3.411	2.738	4.393	1.755

	31/12/2022	Courant	Non courant	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières	5.360	2.423	2.936	5.360	
Concours bancaires courants	1.412	1.412		1.412	
Dettes financières diverses	83		83	83	
Total dettes financières	6.855	3.836	3.019	6.855	0

Les concours bancaires à court terme sont inclus dans les dettes financières présentées ci-dessus.

Les dettes financières par échéance se présentent comme suit :

	31/12/2023	-1 an	1 to 5 ans	+5 ans
Dettes financières	4.383	1.646	2.738	0
Concours bancaires courants	1.765	1.765	0	0
Total dettes financières	6.148	3.411	2.738	0

	31/12/2022	-1 an	1 to 5 ans	+5 ans

Dettes financières	5.360	2.423	2.936	0
Concours bancaires courants	1.412	1.412	0	0
Dettes financières diverses	83	0	83	0
Total dettes financières	6.855	3.836	3.019	0

Environ 55% des passifs financiers sont exigibles dans un délai d'un an car ils concernent les découverts à court terme et les prêts qui ont atteint leur date d'échéance. La partie restante du passif financier a une date d'échéance comprise entre 1 et 5 ans.

En 2023 Group Invibes a remboursé des prêts pour 2.140 K€ et a conclu un nouveau prêt de 1.000 K€ à 4,26% intérêt, remboursable semestriellement échelonné sur 60 mois.

Les prêts toujours en cours au 31 décembre 2023 sont conclus aux conditions suivantes :

- prêt de 1.000 K€ avec un taux de 4,26 %
- prêt de 2.000 K€ avec un taux de 2,45 %
- prêt de 727 K€ avec un taux de 0,58 %
- Ligne de crédit de 1.000 K€ avec un taux variable (basé sur l'Euribor)
- Ligne de crédit de 750 K€ avec un taux variable (basé sur l'Euribor)
- prêt de 500 K€ avec un taux de 4,56 %
- quelques petits prêts ayant des taux compris entre 1,75 % and 4,66 %.

3.2.14 Dettes de location

	1/01/2023	Augmentation	Remboursement	Autres	31/12/2023
Dettes de location	951	692	-405	-187	1.051

	31/12/2023	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes de location	1.051	364	687	1.051	

	31/12/2023	-1 an	1 to 5 ans	+5 ans
Dettes de location	1.051	364	568	119

	1/01/2022	Augmentation	Remboursement	Autres	31/12/2022
Dettes de location	518	817	-382	-2	951

	31/12/2022	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes de location	951	374	577	951	

	31/12/2022	-1 an	1 to 5 ans	+5 ans
Dettes de location	951	374	577	

Les contrats de location à long terme selon les normes IFRS 16 sont liés soit à la location de voitures à long terme, soit à la location à long terme de bureaux. Ils sont passés de 951 K€ en 2022 à 1.051 K€ en 2023.

Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration a réévalué tous les contrats de location de bureaux. En conséquence, plusieurs contrats existants et nouveaux ont été reconnus comme un actif au titre du droit d'utilisation conformément à la norme IFRS 16 :

- un nouveau contrat de location en Belgique pour ML2GROW à Gand a été reconnu à partir de décembre 2023.
- le contrat de location existant pour Invibes Germany à Hambourg a été reconnu à partir de juillet 2023.
- le contrat de location existant pour Invibes Italy à Milan a été reconnu à partir de juillet 2023

Les contrats suivants ont pris fin avant leur date d'expiration, entraînant une déconsidération de l'actif au titre du droit d'utilisation restant :

- un contrat de location pour un espace de bureau en Roumanie
- un contrat de location pour un espace de bureau pour ML2GROW

En plus, le conseil d'administration a réévalué tous les contrats de location de véhicules de société. Le Groupe n'a jamais exercé l'option d'achat et n'a pas l'intention de le faire à l'avenir. Contrairement aux années précédentes, l'option d'achat est exclue du calcul de location selon les normes IFRS 16.

Les remboursements de l'année 2023 s'élèvent à 405 K€.

Les dettes de location sont garanties par les actifs sous-jacents connexes. Les paiements de location futurs au 31 décembre 2023 et 2022 s'analysent comme suit :

31/12/2023	Total	Courant	Non courant
Redevance de location	1.133	400	733
Charges financières	-82	-36	-46
Valeur nette	1.051	364	687

31/12/2022	Total	Courant	Non courant
Redevance de location	992	397	595
Charges financières	-40	-23	-17
Valeur nette	952	374	578

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les contrats de location à court terme (contrats de location d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire.

Les charges relatives aux paiements non inclus dans l'évaluation de la dette de location se présentent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Contrats de location à court terme et actifs de faible valeur	707	952
Total	707	952

Les contrats de location à court terme se composent de contrats de location à court terme de bureaux et de location de voitures à court terme. Ceux-ci sont passés de 952 K€ en 2022 à 707 K€ en 2023.

3.2.15 Fournisseurs

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	5.398	4.738
Total	5.398	4.738

Tous les dettes fournisseurs sont à court terme. La valeur comptable des dettes fournisseurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

L'augmentation des dettes fournisseurs est due à la croissance de l'activité au dernier trimestre 2023, contre une diminution des activités pendant Q4 2022.

3.2.16 Dettes d'impôts courantes

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales	2.028	1.924
Total	2.028	1.924

Les dettes fiscales concernent la dette TVA.

3.2.17 Autres passifs courants

	31/12/2023	31/12/2022
Avances, acomptes	351	431
Dettes sociales	1.386	1.375
Dettes diverses	248	484
Autres passifs courants	1.985	2.290

Les passifs sociaux sont liés au personnel et concernent principalement les provisions pour congés payés, le précompte professionnel sur salaires et les dettes liées au sécurité sociale.

Les autres passifs courants restants sont principalement liés aux frais prépayés, aux provisions et au cut-off des charges d'exploitation.

K€ 83 des autres passifs courants sont liés à une option d'achat d'actions de Invibes Advertising NV (cf. note 3.2.12.4).

3.3 Notes sur le compte de résultat consolidé

3.3.1 Revenus

L'activité principale des membres du groupe Invibes est d'offrir des services de publicité numérique.

Le 7 février 2024, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de vendre la participation de 62,33 % dans ML2GROW aux autres actionnaires minoritaires de ML2GROW. La vente en 2024 est considérée comme un événement non ajustable, et par conséquent, ne donne pas lieu à un ajustement des états financiers de 2023. Néanmoins, cette transaction après la clôture de l'exercice a déclenché la décision de présenter ML2GROW comme un segment distinct (voir note 3.1).

Les entités opérationnelles du groupe Invibes (cf note 2.3) offrent toutes des services de publicité en flux aux annonceurs. La nature de ces services est donc comparable.

Le chiffre d'affaires augmente de 27.966 K€ en 2022 to 28.913 K€ en 2023.

L'année comptable 2023 a été divisée en deux phases:

- le premier semestre a été impacté par le ralentissement général du secteur de la publicité numérique, et
- deux trimestres consécutifs de croissance au cours de la seconde semestre de l'année.

Au cours du premier semestre de 2023, Invibes a enregistré un chiffre d'affaires de 12,4 M€, marquant une baisse de 6% par rapport au premier semestre de 2022. Pendant les six premiers mois, les opérations sur les marchés établis (Invibes SAS, Invibes Spain SL et Invibes Switzerland AG CH) ont continué à rencontrer des défis à cause du ralentissement persistant du secteur de la publicité numérique, impactant particulièrement Invibes SAS. Par contre, les marchés émergents (Invibes AG, Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL et Invibes Benelux BV) ont fait preuve de résilience, enregistrant une augmentation des ventes de 21% au cours de la même période.

Au cours du second semestre de 2023, l'activité sur les marchés établis (Invibes SAS, Invibes Spain SL et Invibes Switzerland AG CH) est restée stable, ce qui constitue une performance notable après les conditions difficiles du premier semestre de l'année (H1), entraînant une baisse de 10 % pour toute l'année. Les pays des marchés émergents (Invibes AG, Invibes UK LTD, Invibes Italy SRL et Invibes Benelux BV) ont enregistré une croissance accélérée entre H1 et H2, avec une croissance totale de +32 % en 2023. Les nouveaux pays en phase de start-up (Invibes Czech Republic sro, Invibes Netherlands BV, Invibes Denmark APS, Invibes Norway AS, Invibes Poland sp zoo, Invibes Nordics AB, Invibes South Africa LTD, Invibes UAE FZ LLC et Invibes INC) ont dépassé ensemble le seuil du million d'euros de ventes en 2023.

3.3.2 Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels sont principalement constitués de produits divers (211 K€).

3.3.3 Capitalisation des actifs incorporels générés en interne

Les coûts salariaux internes de l'équipe R&D travaillant sur la plateforme Invibes ainsi que les achats externes connexes sont activés en actifs incorporels. Ils s'élevaient à 1.779 K€ en 2023 contre 2.138 K€ en 2022.

Ces dépenses répondent aux critères de comptabilisation à l'actif conformément à IAS 38.57. Pour plus d'informations, voir la rubrique Logiciels développés en interne (cf note 3.2.2).

3.3.4 Frais d'exploitation

Bien que les revenus ont augmenté de 3 %, on note une baisse de 5 % des frais d'exploitation en 2023 par rapport à 2022 : de 18.023 K€ à 17.091 K€. Cette diminution est le résultat positif des mesures de réduction des coûts prises en 2022 et 2023 qui ont commencé à montrer leurs effets en 2023. Un examen critique des frais était nécessaire à cause du ralentissement majeur du marché publicitaire en 2022.

3.3.5 Salaires et charges

	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération du personnel	10.311	12.753
Charges sociales	1.505	1.916
Paiements en actions	0	1.837
Charges de personnel	11.816	16.506

Les frais de personnel activés en R&D s'élèvent à 1.514 K€ en 2023.

Les frais de personnel activés en R&D s'élèvent à 1.525 K€ en 2022.

En 2022, les salaires incluent également la rémunération des salariés relative aux paiements en actions d'un montant de 1.837 K€ (tous liés à des opérations non-monétaires de rémunération par paiement par actions) (cf note 3.2.12.5).

Aucune dépense de ce type n'a été enregistrée au cours de l'exercice comptable 2023.

Effectifs moyens:

	31/12/2023	31/12/2022
Employés	158	197
Cadres	16	14
Total ETP	174	211

Le nombre total d'équivalents temps plein (ETP) a fortement diminué, passant de 211 à 174. Le Groupe a été confronté à un ralentissement majeur du marché publicitaire au cours du deuxième semestre de 2022, le contraignant ainsi à réduire de manière significative ses effectifs commerciaux et les services support au cours du quatrième trimestre de 2022.

Rémunération des mandataires sociaux:

Pour l'exercice 2023, le montant de la rémunération des mandataires sociaux s'élève à K€ 366:

	31/12/2023	31/12/2022
Fixe	359	351
Véhicule	7	9
Total rémunération des mandataires sociaux	366	360

Chaque membre du conseil d'administration reçoit 2.000 options d'achat d'actions de Invibes Advertising NV par an. Le montant total des options d'achat pour 2023 était de 16.000.

3.3.6 Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Perte de valeur sur goodwill	106	0
Total perte de valeur	106	0
Immobilisation incorporelles	750	2.615
Immobilisations corporelles	133	146
Droits d'utilisation	395	304
Total dotation aux amortissements	1.278	3.065
Dotation nettes aux provisions de créances	0	106
Dotation nettes aux provisions pour risques et charges	0	14
Total dotations aux provisions	0	120
Total dotations aux amortissements et provisions	1.384	3.185

Les charges d' amortissements ont diminué de 3.185 K€ à 1.384 K€, ce qui est causé par l'effet combiné de :

- une perte de valeur de 106 K€ sur goodwill
- une diminution significative des amortissements des immobilisations incorporels. Un amortissement exceptionnel de 1.766 K€ a été reconnu en 2022 concernant une partie de la plateforme Invibes qui étaient obsolètes.

3.3.7 Autres charges opérationnelles

En 2023, les autres charges d'exploitation concernent principalement des corrections non significatives liées à des périodes antérieures.

En 2022 les autres charges opérationnelles concernent principalement la TVA non déductible (95 K€), les dépenses pour 2021 mais pris en compte en 2022 (11 K€), licences (41 K€) et les autres coûts (183 K€).

3.3.8 Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Coût de l'endettement court et moyen terme	-701	-391
Coût de l'endettement financier	-701	-391
Gains sur autres investissements	269	0
Produits financiers	269	0
Gains de change	226	279
Autres	60	27
Autres produits financiers	286	306
Pertes de change	-396	-368
Autres	-53	-16
Autres charges financières	-449	-384
Total résultat financier	-595	-469

Le résultat financier a diminué de -469 K€ en 2022 à -595 K€ en 2023.

Les coût de l'endettement court et moyen terme en 2023 concernent:

- 239 K€ intérêts sur dettes financières et emprunts
- 414 K€ coûts d'affacturage
- 47 K€ intérêts sur dettes de location

L'augmentation des coût de l'endettement s'explique par des taux d'intérêt plus élevés sur les nouveaux prêts contractés en 2022 et 2023, ainsi que par une augmentation des coûts d'affacturage (par exemple, l'affacturage pour Invibes Allemagne et Benelux n'existait pas encore en 2022).

Les produits financiers concernent des gains sur autres investissements :

- un ajustement de juste valeur de 105 K€ sur les fonds monétaires suite à l'évaluation ultérieure à la juste valeur par le biais du résultat net (gain non réalisé).
- un gain de 123 K€ sur les bons d'Etat suite à l'évaluation ultérieure au coût amorti (gain non réalisé).
- Gains financier réalisés sur les autres investissements de 41 K€.

Les autres produits financiers et les autres charges financières concernent principalement les gains (226 K€) et les pertes (396 K€) de change.

3.3.9 Charges d'impôts

	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'impôt exigible	-71	-27
Charge d'impôts différé	634	276
Charge d'impôt	563	250

Preuve d'impôts:

Rapprochement entre taux d'impôt effectif et taux d'impôt applicable en K€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	557	-7.972
Charge d'impôt	563	250
Résultat avant impôt	-7	-8.222
Taux d'imposition théorique applicable	24,7%	3,0%
Impôt théorique attendu	2	-45
Incidences différences permanentes (charges)	-110	-23
Incidences différences permanents (produits)	43	
Perte de Valeur sur goodwill – non déductible	-26	
Incidences des déficits fiscaux utilisés excl variation sur les impôts différés	8	39
Excédent/déficit(-) impôts exercices antérieures		-1
Ecart de taux filiales étrangères	16	4
Autre	-3	
Charge d'impôt exigible	-71	-26
Charges d'impôts différé	634	276
Total Charge d'impôt	563	250

Le « taux d'imposition théorique » s'élève à 3 % en 2022 et à 25 % en 2023.

Le « taux d'imposition théorique » est calculé au moyen de la moyenne pondérée des taux d'imposition théoriques nationaux qui s'appliquent aux bénéfices des entités imposables dans la juridiction fiscale concernée. Les impôts calculés au taux d'imposition théorique sont calculés en multipliant les bénéfices des personnes morales qui ont réalisé un bénéfice par le taux d'imposition des juridictions fiscales concernées.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes Grant Thornton Bedrijfsrevisoren SRL, représenté par Monsieur Elie JANSSENS, a été nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 octobre 2021 pour une période de trois ans. Le commissaire aux comptes a perçu une rémunération de 93 K€ pour son mandat en 2023. De plus, les auditeurs locaux ont perçu des honoraires totaux de 51 K€ pour les travaux concernant les audits des filiales avec lesquelles Invibes Advertising forme un groupe. En dehors de ces montants, aucune rémunération ou prestation en nature n'a été accordée. En outre, aucun paiement n'a été effectué aux personnes avec lesquelles le commissaire aux comptes a conclu un accord de coopération.

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Call options sur titres Invibes Advertising AG and Invibes Switzerland

Les sociétés Invibes Advertising AG et Invibes Advertising NV et Monsieur Alexander OESCHGER ont conclu par acte du 19 novembre 2018 une promesse synallagmatique d'achat (dénommée « call option ») aux termes duquel:

- Invibes Advertising AG se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes Switzerland. L'option d'achat ne peut être exercée qu'entre le 1 janvier 2022 et le 1 janvier 2025.
- Invibes Advertising NV se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes AG. L'option d'achat ne peut être exercée qu'entre le 18 novembre 2018 et le 31 décembre 2028.

La direction a estimé que la valeur de ces options d'achat n'est pas significative et que la probabilité de les exercer est très faible. Par conséquent, la valeur de ces options n'est pas comptabilisée dans les comptes consolidés mais indiquée en engagements hors bilan.

4.2.2 Autres engagements

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements reçus		
Encours de l'affacturage déconsolidé	7.900	6.381
Emprunts	2.418	3.381
Total	10.318	9.762

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés		
Actifs court terme nantis	4.000	4.500
Autres nantissements	1.700	700
Total	5.700	5.200

En cours de l'affacturage déconsolidé :

Le groupe a convenu d'un arrangement d'affacturage avec KBC Commercial Finance (à partir de 2023), Factofrance GE (poursuivant en 2023) et Bibby Financial Services (se terminant en 2023), cédant une partie du portefeuille de créances commerciales. À la fin de décembre 2023, le montant des créances cédées dans le cadre de ce programme d'affacturage s'élevait à 7.900 K€ contre 6.381 K€ à la fin de 2022. Le montant total des fonds de garantie et avances d'affacturage utilisés s'élève à 6.858 K€ à la fin de décembre 2023.

Garanties reçues sur emprunts

Le groupe Invibes a reçu des garanties sur des emprunts de BPI pour 658 K€, du Fonds national de garantie pour 360 K€ et du Fonds Européen d'Investissements (EIF) pour 1.400 K€ (dans le cadre du Fond Européen visant à aider les entreprises à se remettre des effets covid-19 sur l'économie).

Actifs à court terme nantis

Le groupe Invibes a accordé un nantissement sur ses actifs de 4.000 K€ en faveur d'ING et de Belfius Bank et un mandat pour un nantissement sur l'activité de 1.700 K€ en garantie de ses engagements financiers auprès de ces banques.

4.3 Parties liées

Relation avec la société

À l'exception des transactions entre sociétés consolidées, qui sont éliminées au cours du processus de consolidation, et de la rémunération accordée aux mandataires sociaux pour laquelle il est fait référence à la note 3.3.5 Dépenses de personnel, les opérations et les soldes impayés des autres parties liées sont négligeables pour 2023 et 2022.

4.4 Facteurs de risque

4.4.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le risque provient principalement des créances clients et des titres de placement.

Créances clients et autres créances

L'exposition du groupe au risque de crédit est principalement influencée par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique du portefeuille de clients, en particulier le risque de défaut pour le secteur d'activité et le pays où les clients opèrent, n'a pas d'impact réel sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente sa valorisation des pertes liées au négoce et aux autres créances et investissements. La principale cause de dépréciation correspond principalement à des pertes spécifiques liées à des risques individualisés significatifs. Au 31 décembre 2023, le montant de la dépréciation s'élevait à 68 K€.

Le Groupe a mis en place des procédures et des systèmes de suivi de ses créances clients et de relance des impayés et la qualité des clients avant de les accepter. Les conditions de règlement dépendent du marché et du client mais sont toujours compris entre 30 et 90 jours.

La majorité des créances sont assurées extérieurement en cas de défaut ou de non-paiement et permettent ainsi de diminuer ce risque.

Affacturation

Les principales évolutions et informations relatives à l'affacturation sont présentées à la note 3.2.7 Créances clients.

4.4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe puisse avoir des difficultés à rembourser sa dette une fois échue. Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en s'assurant qu'il dispose d'une trésorerie disponible ou accessible suffisante pour couvrir ses engagements à échéance, en situation normale ou « tendue » sans subir de pertes inacceptables ni porter atteinte à la réputation du Groupe.

D'une manière générale, le Groupe s'assure de disposer d'un dépôt à vue suffisant pour couvrir les coûts opérationnels attendus pour une période de 60 jours, y compris les paiements de service de la dette générés. Cela exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne peut raisonnablement prévoir.

Par ailleurs, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et informations relatives au risque de liquidité sont présentées à la note 3.2.13 Emprunts et dettes financières.

4.4.3 *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de variation des prix du marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions, affectant le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché consiste à contrôler le risque de marché et à le maintenir dans des limites acceptables.

Ce risque est réduit compte tenu ce risque est toutefois réduit dans la mesure où la majorité du chiffre d'affaires et des coûts sont en euros et que les marchés qui opèrent dans une monnaie différente ne contribuent pas encore de manière significative au groupe.

4.4.4 *Risque de change*

Le Groupe publie ses comptes consolidés en euros. Le Groupe opérant principalement dans un environnement euro, le risque de change est extrêmement limité. Les principaux risques de change actuels concernent la livre sterling et le franc suisse. Les fluctuations des taux de change ne sont pas couvertes par des contrats à terme, ni par des options de change. En conséquence, les fluctuations des taux de change de ces monnaies peuvent être avantageuses ou désavantageuses pour le groupe Invibes.

Une augmentation/diminution des devises euro/non euro de +10% ou -10% (taux principal = taux moyen pour 2023) aurait un impact sur le résultat avant impôts 8 K€ ou -10 K€ respectivement au 31 décembre 2023. Une augmentation/diminution de +10 % ou -10 % (taux principal = taux de clôture pour 2023) aurait un impact sur la valeur comptable de respectivement -381 K€ ou 466 K€ au 31 décembre 2023.

Les achats et les ventes sur les marchés hors euro se font en monnaie locale, ce qui entraîne un système de couverture naturel.

4.4.5 *Risque de taux d'intérêts*

Le Groupe est principalement exposé au risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable et sur ses investissements financiers.

L'endettement financier du Groupe est basé sur des taux fixes d'intérêts.

A ce jour, aucune couverture spécifique n'a été organisée au niveau du Groupe pour ce type de risque.

4.5 *Evénements postérieurs à la clôture*

Le 7 février 2024, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de vendre la participation de 62,33 % dans ML2GROW aux autres actionnaires minoritaires de ML2GROW. Étant donné que cette décision formelle n'a été prise qu'en 2024, la vente de la participation de 62,33 % est considérée comme un événement non ajustable, et par conséquent, ne donne pas lieu à un ajustement des états financiers. Néanmoins, cette transaction après la clôture de l'exercice a déclenché la décision de présenter ML2GROW comme un segment distinct dans la Note 3.1.

**D. ETATS FINANCIERS ANNUELS
CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

40		0836.533.938		1	EUR	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	C-cap 1

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **INVIBES ADVERTISING**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: TECHNOLOGIEPARK ZWIJNAARDE

N°: 82

Boîte: 26

Code postal: 9052 Commune: Zwijnaarde

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Gent, division Gent

Adresse Internet:

Adresse e-mail:

Numéro d'entreprise

0836.533.938

Date 17/03/2023 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

les COMPTES ANNUELS en

EUROS

approuvés par l'assemblée générale du

24/05/2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01/01/2023

au

31/12/2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01/01/2022

au

31/12/2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 30

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: COMPLET-cap 6.2.1, COMPLET-cap 6.2.2, COMPLET-cap 6.2.4, COMPLET-cap 6.2.5, COMPLET-cap 6.3.1, COMPLET-cap 6.3.2, COMPLET-cap 6.3.4, COMPLET-cap 6.3.6, COMPLET-cap 6.4.2, COMPLET-cap 6.5.2, COMPLET-cap 6.8, COMPLET-cap 6.17, COMPLET-cap 6.18.2, COMPLET-cap 6.20, COMPLET-cap 9, COMPLET-cap 11, COMPLET-cap 12, COMPLET-cap 13, COMPLET-cap 14, COMPLET-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE
REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

NEMO SERVICES BV

0861454129

Hettingen 47

9860 Oosterzele

BELGIQUE

Début de mandat: 30-05-2022

Fin de mandat: 30-05-2028

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

VLAEMYNCK Kris

Hettingen 47

9860 Oosterzele

BELGIQUE

NP FINANCE SOCIÉTÉ

FR05499629376

Rue des Petites Ecuries 24

75010 Parijs (10)

FRANCE

Début de mandat: 30-05-2022

Fin de mandat: 30-05-2028

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

POLLET Nicolas

Rue des Petites Ecuries 24

75010 Parijs (10)

FRANCE

ELEWAUT & CO BV

0466979873

Zeedijk app 22 9.01

8370 Blankenberge

BELGIQUE

Début de mandat: 30-05-2022

Fin de mandat: 30-05-2028

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

ELEWAUT Frank

Guido Gezellestraat 46

8020 Oostkamp

BELGIQUE

EFCEE BV

0807357130

Lange Munte 72

9860 Oosterzele

BELGIQUE

Début de mandat: 30-05-2022

Fin de mandat: 30-05-2028

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

CALLIAU Filip

Lange Munte 72

9860 Oosterzele

BELGIQUE

VANLERBERGHE Marc

Sesame Court 1224

CA 9408 SUNNYVALE

ETATS-UNIS

Début de mandat: 30-05-2022	Fin de mandat: 30-05-2028	Administrateur
HOUDOUIN Philippe Rue Spontini 76 75116 PARIJS FRANCE		
Début de mandat: 30-05-2022	Fin de mandat: 30-05-2028	Administrateur
DRIESSEN Mascha Iraklia 26 2134 HOOFFDORP PAYS-BAS		
Début de mandat: 30-05-2022	Fin de mandat: 30-05-2028	Administrateur
GRANT THORNTON BEDRIJFSREVISOREN BV (B0127) 0439814826 Uitbreidingstraat 72 2600 Berchem (Antwerpen) BELGIQUE		
Début de mandat: 25-10-2021	Fin de mandat: 31-05-2024	Commissaire
Représenté directement ou indirectement par:		
JANSSENS Elie (A02312) Uitbreidingstraat 72 2600 Berchem (Antwerpen) BELGIQUE		

Déclaration concernant une mission de vérification ou de redressement complémentaire

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable-fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession et domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	-	63 183,59
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	17 698 231,81	13 127 982,23
Immobilisations incorporelles	6.2	21	3 945 076,47	2 618 461,20
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	19 406,11	82 209,57
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	19 406,11	27 224,00
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	-	54 985,57
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/ 6.5.1	28	13 733 749,23	10 427 311,46
Entreprises liées	6.15	280/1	13 708 809,23	10 421 061,46
Participations		280	7 254 974,36	3 982 475,65
Créances		281	6 453 834,87	6 438 585,81
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	24 940,00	6 250,00
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	24 940,00	6 250,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>18 372 684,45</u>	<u>20 895 114,57</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4 748 795,74	4 032 501,72
Créances commerciales		40	1 670 230,37	3 971 826,18
Autres créances		41	3 078 565,37	60 675,54
Placements de trésorerie	6.5.1/ 6.6	50/53	13 163 863,78	-
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	13 163 863,78	-
Valeurs disponibles		54/58	385 096,19	16 795 576,02
Comptes de régularisation	6.6	490/1	74 928,74	67 036,83
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	36 070 916,26	34 086 280,39

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	27 599 695,89	24 921 629,80
Capital souscrit	6.7.1	10/11	28 692 277,41	28 629 557,41
Capital non appelé (-)		10	28 692 277,41	28 629 557,41
En dehors du capital		100	28 692 277,41	28 629 557,41
Primes d'émission		101		
Autres		11		
Plus-values de réévaluation		1100/10		
Réserves		1109/19		
Réserves indisponibles		12	940 400,00	940 400,00
Réserve légale		13	2 194 769,91	2 194 769,91
Réserves statutairement indisponibles		130/1	263 631,94	263 631,94
Acquisitions d'actions propres		130	263 631,94	263 631,94
Soutien financier		1311		
Autres		1312		
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		132		
Subsides en capital		133	1 931 137,97	1 931 137,97
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		14	-4 227 751,43	-6 843 097,52
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	8 471 220,37	9 164 650,59
Dettes à plus d'un an	6.9	17	4 405 078,09	5 418 224,37
Dettes financières		170/4	4 405 078,09	5 335 723,10
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1 706 020,59	2 000 000,00
Autres emprunts		174	2 699 057,50	3 335 723,10
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	-	82 501,27
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	3 949 533,81	3 682 754,54
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1 264 940,38	1 406 179,41
Dettes financières		43	750 000,00	750 000,00
Etablissements de crédit		430/8	750 000,00	750 000,00
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1 692 756,44	1 147 848,37
Fournisseurs		440/4	1 692 756,44	1 147 848,37
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	158 796,31	153 395,01
Impôts		450/3	33 133,00	18 623,02
Rémunérations et charges sociales		454/9	125 663,31	134 771,99
Autres dettes		47/48	83 040,68	225 331,75
Comptes de régularisation	6.9	492/3	116 608,47	63 671,68
TOTAL DU PASSIF		10/49	36 070 916,26	34 086 280,39

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	3 692 961,04	5 281 110,49
Chiffre d'affaires	6.10	70	3 410 556,37	5 047 667,73
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	258 968,56	208 987,97
Autres produits d'exploitation	6.10	74	23 436,11	24 454,79
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3 926 026,17	6 964 807,91
Approvisionnements et marchandises		60	233 329,78	283 785,40
Achats		600/8	233 329,78	283 785,40
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1 898 765,20	2 459 003,56
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	587 245,85	774 858,41
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	861 619,38	1 672 997,91
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3 222,61	7 499,03
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	341 843,35	1 766 663,60
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-233 065,13	-1 683 697,42

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	6 162 239,26	275 260,94
Produits financiers récurrents		75	556 258,12	275 260,94
Produits des immobilisations financières		750	369 781,64	272 959,40
Produits des actifs circulants		751	171 867,96	471,30
Autres produits financiers	6.11	752/9	14 608,52	1 830,24
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	5 605 981,14	-
Charges financières		65/66B	3 311 971,74	5 433 442,59
Charges financières récurrentes	6.11	65	336 076,51	785 389,61
Charges des dettes		650	281 897,68	272 855,38
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)(-)		651	-	449 677,37
Autres charges financières		652/9	54 178,83	62 856,86
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	2 975 895,23	4 648 052,98
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	2 617 202,39	-6 841 879,07
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	1 856,30	1 218,45
Impôts		670/3	1 856,30	1 218,45
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	2 615 346,09	-6 843 097,52
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	2 615 346,09	-6 843 097,52

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	-4 227 751,43	-6 843 097,52
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	2 615 346,09	-6 843 097,52
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-6 843 097,52	-
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	-4 227 751,43	-6 843 097,52
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxx	63 183,59
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	63 183,59	
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	-	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxx	6 733 940,84
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	2 111 889,89	
Cessions et désaffectations	8032	605 785,31	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	8 240 045,42	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxx	4 115 479,64
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	785 274,62	
Repris	8082	-	
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	605 785,31	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	4 294 968,95	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>3 945 076,47</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxx	56 712,29
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	5 343,28	
Cessions et désaffectations	8173	15 574,58	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	46 480,99	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxx	29 488,29
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	13 161,17	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	15 574,58	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	27 074,88	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>19 406,11</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxx	99 684,98
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175	99 684,98	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	-	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxx	44 699,41
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	54 985,57	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	99 684,98	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	-	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	-	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice		Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxx		4 865 498,12
Mutations de l'exercice				
Acquisitions	8361	3 461 096,90		
Cessions et retraits	8371	73 000,00		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	8 253 595,02		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxx		940 400,00
Mutations de l'exercice				
Actées	8411			
Acquises de tiers	8421			
Annulées	8431			
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441			
Plus-values au terme de l'exercice	8451	940 400,00		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxx		1 705 917,97
Mutations de l'exercice				
Actées	8471	917 701,62		
Reprises	8481	732 103,43		
Acquises de tiers	8491			
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501			
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511			
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	1 891 516,16		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxx		117 504,50
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541	-70 000,00		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	47 504,50		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>7 254 974,36</u>		
ENTREPRISES LIÉES – CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxx</u>		6 438 585,81
Mutations de l'exercice				
Additions	8581	3 681 060,37		
Remboursements	8591	86 433,16		
Réductions de valeur actées	8601	2 058 193,61		
Réductions de valeur reprises	8611	1 716 877,71		
Différences de change (+)/(-)	8621	-1 173,95		
Autres (+)/(-)	8631	-3 236 888,30		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>6 453 834,87</u>		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	<u>3 570 308,69</u>		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxx</u>	6 250,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	18 690,00	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>24 940,00</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%				
Invibes Advertising SAS FR39537450140 Entreprise étrangère Rue des Petites Ecuries 24 75010 Parijs FRANCE	_ Actions sans valeur nominale -	7 220	95,00		31/12/2023	EUR	1 037 308	193 247
Invibes Services SRL RO30562825 Entreprise étrangère Grigore Cobalescu 46 010196 Bucuresti ROUMANIE	_ Actions sans valeur nominale -	20	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	318 781	142 784
Invibes Advertising INC USA6020943 Entreprise étrangère Avenue of the Americas, th floor 1177 10036 NewYork ETATS-UNIS	_ Actions sans valeur nominale -	1 000	100,00		31/12/2023	EUR	-15 506	855
Invibes Advertising AG DE244648 Entreprise étrangère Schillestrasse 7 80336 Munich ALLEMAGNE	_ Actions sans valeur nominale -	47 096	97,21	0,00%	31/12/2023	EUR	-3 096 335	-233 784
Invibes Switzerland AG CHE302303944 Entreprise étrangère Langestrasse 11 8004 Zurich SUISSE	_ Actions sans valeur nominale -	640 724	96,71	3,29%	31/12/2023	EUR	1 338 121	372 555
Invibes Finance SA B42153 Entreprise étrangère Place de Paris 2 bus A					31/12/2023	EUR	6 122	20 414

2314 Luxembourg LUXEMBOURG	_ Actions sans valeur nominale	1 000	100,00	0,00%				
ML2GROW 0676644086 Société anonyme de droit public Reigerstraat 8 9000 Gent BELGIQUE	_ Actions sans valeur nominale	910	62,33	0,00%	31/12/2023	EUR	-51 158	-71 341
Invibes advertising UK UK12130396 Entreprise étrangère Underwood Street 5 N1 7LY London ROYAUME-UNI	_ Actions sans valeur nominale	200	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	-1 722 888	-50 364
Invibes Italy IT10919160969 Entreprise étrangère Via Giosue Carducci 31 20123 Milaan ITALIE	_ Actions sans valeur nominale	1	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	462 932	108 175
Invibes Benelux 0747591173 Société à responsabilité limitée Prins Boudewijnlaan 5 bus 10 2550 Kontich BELGIQUE	_ Action sans valeur nominale	500	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	-180 288	-3 602
Invibes Spain SL B37563434 Entreprise étrangère Paseo de la Castellana 137 28046 Madrid ESPAGNE	_ Actions sans valeur nominale	530 082	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	221 391	171 390
Invibes SAAS EE102307368 Entreprise étrangère Kristiine District - Sopruse pst 145 13417 Tallinn ESTONIE	_ Actions sans valeur nominale	1	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	2 836 273	-1 212
Invibes Netherlands NL81142366					31/12/2023	EUR	-588 123	-74 497

<p>Entreprise étrangère KNSM-iaan 171 1019LC Amsterdam PAYS-BAS</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>25 000</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>				
<p>Invibes Denmark DK42726745 Entreprise étrangère Godkendt Revisionspartnerselskab 2500 Valby DANEMARK</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>100</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>	<p>31/12/2023</p>	<p>EUR</p>	<p>-262 967</p>	<p>-56 836</p>
<p>Invibes South Africa SA2021/775561/07 Entreprise étrangère PO BOX 136169 2196 Alberton AFRIQUE DU SUD</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>1 000</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>	<p>31/12/2023</p>	<p>EUR</p>	<p>-262 211</p>	<p>-122 628</p>
<p>Invibes Turkey TR4651257218 Entreprise étrangère Mecidiyeoy mah. buyukdere - Ibrahim Polat Holding blok 5 34381 SisliIstanbul TURQUIE</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>500 000</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>	<p>31/12/2023</p>	<p>EUR</p>	<p>5 064</p>	<p>-3 187</p>
<p>Invibes Norway NO928094251 Entreprise étrangère Arbins gate 4 0253 Oslo NORVÈGE</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>250</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>	<p>31/12/2023</p>	<p>EUR</p>	<p>-172 115</p>	<p>-89 881</p>
<p>Invibes Dubai 100559210800003 Entreprise étrangère Dubai Media City Building 5 2 AISufouh EMIRATS ARABES UNIS</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>1</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>	<p>31/12/2023</p>	<p>EUR</p>	<p>-451 767</p>	<p>-106 610</p>
<p>Invibes Nordics AB SE559314-9254 Entreprise étrangère c/o Leinonen, Sankt Eriksgatan 63 bus B 112 34 Stockholm SUÈDE</p>	<p>_ Actions sans valeur nominale</p>	<p>250</p>	<p>100,00</p>	<p>0,00%</p>	<p>31/12/2023</p>	<p>EUR</p>	<p>-16 794</p>	<p>-80 539</p>

Adspark DE273516 Entreprise étrangère Theatinerstrasse 45 80331 Munchen ALLEMAGNE	— Actions sans valeur nominale —	25 000	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	-156 196	-39 091
Invibes Bucharest 45566647 Entreprise étrangère Calea Dorobani 33 bus A 010553 Bucuresti ROUMANIE	— Actions sans valeur nominale —	4 920	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	-7 325	-7 334
Invibes Centrale Europe SRO CZ1421676 Entreprise étrangère Ovocny trh 1096/8 11000 Prague RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	— Actions sans valeur nominale —	1 280 000	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	-143 638	-97 912
Invibes Poland PL5272966038 Entreprise étrangère ul. Przyokopowa 33 01-208 Warsaw POLOGNE	— Actions sans valeur nominale —	100	100,00	0,00%	31/12/2023	EUR	-219 116	-104 160

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titre à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	13 163 863,78	-
8681	13 163 863,78	-
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Coûts à transférer pour l'exercice : services et biens divers

Produits obtenus : institutions financières

73 853,42
1 075,32

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxx	28 629 557,41
(100)	28 692 277,41	

Modifications au cours de l'exercice

Apport en espèces

Représentation du capital

Catégories d'actions

Aandelen zonder nominale waarde

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions correspondantes
	62 720,00	28000
	28 692 277,41	4 476 548
8702	xxxxxxxxxx	
8703	xxxxxxxxxx	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		xxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxx	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	230 888
8746	962 775,00
8747	230 888
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

--

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE DE LA SOCIÉTÉ A LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
VP VENTURES NV 0477693920 Technologiepark Zwijnaarde 82 bus 26 9052 Zwijnaarde BELGIQUE	Actions sans valeur nominale	850 963	0	19,13

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1 264 940,38
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1 187 967,08
Autres emprunts	8851	76 973,30
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1 264 940,38
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	4 405 078,09
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	1 706 020,59
Autres emprunts	8852	2 699 057,50
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	4 405 078,09
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	1 400 000,00
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	1 400 000,00
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	1 400 000,00
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	2 893 987,67
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	2 893 987,67
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	2 893 987,67
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	33 133,00
Dettes fiscales estimées	450	-
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	125 663,31

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Coûts imputables : coûts financiers

Différences de conversion positives: USD

Différences de conversion positives: CHF

Différences de conversion positives: CZK

Différences de conversion positives: PLN

Exercice
47 348,05
201,24
64 624,71
57,01
4 377,46

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	4	5
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,1	6,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	7 181	10 928
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	460 756,95	610 988,16
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	84 530,92	98 535,72
Primes patronales pour assurances extralégales	622	5 798,36	9 761,97
Autres frais de personnel	623	36 159,62	55 572,56
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2 253,67	6 117,44
Autres	641/8	968,94	1 381,59
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	13 568,40	161,89
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif			
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	-	449 677,37
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	24 090,58	7 679,85
Ecart de conversion de devises	655	29 836,55	51 922,55
Autres			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>5 605 981,14</u>	-
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrentes	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	<u>5 605 981,14</u>	-
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	2 448 981,14	-
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	3 157 000,00	-
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>3 317 738,58</u>	<u>6 414 716,58</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	<u>341 843,35</u>	<u>1 766 663,60</u>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	54 985,57	1 766 533,55
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	286 857,78	130,05
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	<u>2 975 895,23</u>	<u>4 648 052,98</u>
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	2 975 895,23	4 648 052,98
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Plus-value exonérée sur actions

Reprises de dépréciations antérieures sur titres incluses dans les dépenses rejetées

Amortissements imposables

Autres dépenses rejetées

Codes	Exercice
9134	843,96
9135	2 647,19
9136	1 803,23
9137	
9138	1 012,34
9139	1 012,34
9140	
	-3 157 000,00
	-732 103,43
	341 315,90
	964 943,92

Exercice
-54 985,57

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Amortissements exceptionnels sur immobilisations corporelles

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	2 116 530,79
9142	2 116 530,79
9144	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	170 466,76	179 471,09
9146	4 704,58	18 750,12
9147	160 062,86	183 589,20
9148	53,22	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montant retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	5 000 000,00
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	700 000,00
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	0836.533.938	C-cap 6.14
----	--------------	------------

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

--

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

--

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

L'entreprise verse des cotisations aux assurances collectives de son personnel et/ou de ses administrateurs dans le cadre d'un contrat d'assurance conclu avec une compagnie d'assurance externe.

Ces assurances collectives sont hybrides ou de type prestations définies. Les cotisations sont prélevées lorsque la compagnie d'assurance demande le paiement.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Code	Exercice
------	----------

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

9220	
------	--

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

--

N°	0836.533.938	C-cap 6.14
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT		Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN		Exercice
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société		
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)		Exercice
Obligations des contrats de bail		73 807,03

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	13 708 809,23	10 421 061,46
Participations	(280)	7 254 974,36	3 982 475,65
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	6 453 834,87	6 438 585,81
Créances	9291	4 606 450,71	3 971 308,14
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	4 606 450,71	3 971 308,14
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	4 158 932,02	4 106 237,28
A plus d'un an	9361	2 642 791,54	3 202 483,84
A un an au plus	9371	1 516 140,48	903 753,44
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	369 781,64	272 959,40
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	125 307,70	108 827,76
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	3 157 000,00	-
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

--

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	201 285,39
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	70 958,18
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ne s'applique pas

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ne s'applique pas

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Ne s'applique pas

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

Ne s'applique pas

Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants:

Ne s'applique pas

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Ne s'applique pas

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

Les charges et produits relatifs à l'exercice ou aux exercices antérieurs sont pris en compte, quel que soit le jour où ces charges et produits sont payés ou encaissés, sauf si la perception effective de ces revenus est incertaine.

L'entreprise facture mensuellement les performances et les services. En cas de dérogation, une provision mensuelle sera prévue égale au montant de la facture si celle-ci devait être envoyée.

Afin de soutenir la solvabilité de la société du groupe ML2Grow NV, la société a procédé à une annulation conditionnelle de la dette intra-groupe envers ML2Grow NV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (sous réserve d'un retour à une meilleure situation).

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Ne s'applique pas

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ont été portés à l'actif.

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 258 968,56 EUR de frais de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans.

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice

Frais d'établissement:

L - NR 100,00% - 100,00% 100,00% - 100,00%

Immobilisations incorporelles:

L - NR 20,00% - 33,33% 20,00% - 33,33%

Matériel roulant:

L - NR 20,00% - 50,00% 20,00% - 50,00%

Matériel de bureau et mobilier:

L - NR 33,33% - 33,33% 33,33% - 33,33%

Autres immobilisations corporelles:

L - NR 33,33% - 33,33% 33,33% - 33,33%

Immobilisations financières:

Des participations ont été réévaluées durant l'exercice. Cette réévaluation se justifie comme suit:

Des dépréciations sont constatées sur les participations et actions en cas de perte ou de dépréciation permanente, justifiées par l'état, la rentabilité et les perspectives de la Société dans laquelle les participations ou actions sont détenues.

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances incluses dans les actifs financiers en cas d'incertitude sur le paiement à l'échéance de tout ou partie de ces créances.

Les actions sont enregistrées à leur valeur d'acquisition hors frais supplémentaires imputés au compte de résultat. Ils sont évalués séparément chaque année.

La valeur d'acquisition des participations et actions pourra être réévaluée à condition que la valeur de ces actifs, déterminée en fonction de leur utilité pour la société, excède de manière fixe et durable leur valeur comptable.

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode suivant ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

- Approvisionnements (Non applicable)

- En cours de fabrication - produits finis (Non applicable)

- Marchandises (Non applicable)

- Immeubles destinés à la vente (Non applicable)

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications n'inclut pas les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an n'inclut pas des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les actifs et passifs courants exprimés en devises sont convertis au cours de clôture en vigueur à la fin de l'exercice.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Les écarts de conversion sont globalisés par devise.

Un écart de conversion négatif est imputé au résultat.

Un écart de conversion positif est traité via les régularisations et les produits constatés d'avance.

Placements et liquidités :

Les soldes auprès des institutions financières sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale.

Les investissements/fonds monétaires sont initialement évalués à la juste valeur, ajustée des frais de transaction (le cas échéant). La juste valeur des actifs de cette catégorie est déterminée sur la base de données de marché directement observées, autres que les prix cotés d'instruments similaires.

Les investissements/obligations d'État sont évalués à l'aide du rendement actuariel.

Ces actifs financiers sont classés au bilan en autres placements, et les charges et produits sont classés en charges de financement ou en produits de financement.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité de ses risques et avantages ont été transférés.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur d'acquisition. Toutefois, les dépréciations constatées antérieurement ne pourront être maintenues à la clôture de l'exercice dans la mesure où elles excèdent ce qui est requis selon une évaluation en cours.

Autres:

JUSTIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION EN CONTINUITÉ

INVIBES ADVERTISING NV étant la société mère du groupe INVIBES ADVERTISING, les résultats et l'avenir de INVIBES ADVERTISING NV dépendent fortement des résultats du groupe INVIBES ADVERTISING. Le groupe INVIBES ADVERTISING a enregistré une perte importante au cours de l'exercice 2022. Afin d'assurer l'avenir de l'entreprise, des mesures rapides ont été prises pour adapter la structure des coûts en 2022. En conséquence, le groupe INVIBES ADVERTISING a réalisé un EBITDA et un résultat net positif en 2023 et l'on s'attend à ce que cela se poursuive à l'avenir.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

Ann. 1

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N°	0836.533.938	C-cap 10
----	--------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 100.0 200.0

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	4.1	1,2	2,9
Temps partiel	1002		-	-
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	4.1	1,2	2,9

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	7 181	2 042	5 139
Temps partiel	1012		0	0
Total	1013	7 181	2 042	5 139

Frais de personnel

Temps plein	1021	587 245,85		
Temps partiel	1022			
Total	1023	587 245,85		

Montant des avantages accordés en sus du salaire

1033				
------	--	--	--	--

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	6.3	1,3	5,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	10 928	2 171	8 757
Frais de personnel	1023	774 858,41	153 936,46	620 921,95
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**A la date de clôture de l'exercice**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	4	0	4,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4	0	4,0
Contrat à durée déterminée	111	0	0	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	
Contrat de remplacement	113	0	0	
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2	0	2,00
de niveau primaire	1200	0	0	
de niveau secondaire	1201	2	0	2,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	0	0	
de niveau universitaire	1203	0	0	
Femmes	121	2	0	2,00
de niveau primaire	1210	0	0	
de niveau secondaire	1211	2	0	2,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	0	0	
de niveau universitaire	1213	0	0	
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	0	0	
Employés	134	4	0	4,0
Ouvriers	132	0	0	
Autres	133	0	0	

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**Au cours de l'exercice**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	1	0	1,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	1	0	1,0
Contrat à durée déterminée	211	0	0	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	
Contrat de remplacement	213	0	0	

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	2	0	2,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	2	0	2,0
Contrat à durée déterminée	311	0	0	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0	0	
Contrat de remplacement	313	0	0	
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	0	0	
Chômage avec complément d'entreprise	341	0	0	
Licenciement	342	1	0	1,0
Autre motif	343	1	0	1,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350	0	0	

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	0	5811	0
Nombre d'heures de formation suivies	5802	0	5812	0
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0
Nombre d'heures de formation suivies	5822	0	5832	0
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0
Nombre d'heures de formation suivies	5842	0	5852	0
Coût net pour la société	5843		5853	

**E. RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES AU
31 DECEMBRE 2023**

Invibes Advertising SA

Technologiepark-Zwijnaarde 82 b 26
9052 Gand
RPM: 0836.533.938

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton Réviseurs
d'Entreprises SRL

Siège social
Uitbreidingstraat 72 bte 7
2600 Anvers
Belgique

www.grantthornton.be

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale d'Invibes Advertising SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (comptes consolidés)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés d'Invibes Advertising SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 octobre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant trois exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 Décembre 2023, ainsi que le compte de résultats consolidés, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total du bilan consolidé au 31 Décembre 2023 s'élève à 38.342 milliers EUR et le compte de résultats consolidés se solde par un bénéfice de l'exercice de 557 milliers EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit (description)	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<p>Reconnaissance des revenus</p> <p>Les revenus sont comptabilisés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS 15). Les revenus sont principalement constitués des services de publicité en flux aux annonceurs et sont lors de la prestation des services (seule obligation de performance prévu au contrat).</p> <p>Les revenus sont l'un des facteurs les plus importants qui peuvent influencer les résultats du groupe, c'est pourquoi nous avons identifié la reconnaissance des revenus (occurrence) comme un risque significatif.</p>	<p>Nous avons adressé ce point clé de l'audit en réalisant les contrôles et les analyses de corroboration suivants sur les flux de revenus matériels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension et description des procédures internes liées au processus de vente, en mettant l'accent sur les contrôles internes relatifs au respect des critères de reconnaissance des revenus; - Test de cheminement d'une transaction de vente pour vérifier que la description du processus de vente est cohérente avec le processus de vente en réalité; - Test des transactions de produits - extraire un échantillon de transactions de produits et en vérifier l'occurrence en les rapprochant des preuves corroborantes (telles que les contrats de vente, les commandes de vente, l'aperçu des services fournis, les factures de vente et les paiements); - Analyse balance âgée clients ouverts par fin d'année; - Revue analytique des ventes et des marges brutes. <p>En outre, nous avons évalué le caractère approprié des politiques comptables du groupe en ce qui concerne la reconnaissance des revenus et évalué la conformité avec les normes comptables applicables.</p>

Points clés de l'audit (description)	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<p>Goodwill</p> <p>Selon les normes IFRS, le groupe est tenu de tester annuellement le montant du goodwill pour dépréciation.</p> <p>Ce test de dépréciation annuel est significatif pour notre audit en raison de l'importance de la valeur comptable s'élevant à 1.998 milliers EUR au 31 décembre 2023.</p> <p>En outre, l'évaluation par la direction de la dépréciation du goodwill est un processus discrétionnaire qui nécessite des hypothèses, des estimations et des projections concernant les flux de trésorerie futurs, le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme, qui sont affectés par les conditions de marché ou économiques futures attendues, ainsi que l'évaluation d'un multiplicateur d'EBITDA adéquat.</p> <p>Le groupe a présenté le résultat de cette évaluation dans la note 3.2.1 des comptes consolidés.</p>	<p>Nos procédures d'audit comprennent une évaluation des hypothèses et des projections qui constituent la base de l'estimation des flux de trésorerie futurs. Nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses et leur cohérence avec les budgets internes et les plans à long terme et nous avons vérifié la mise en œuvre correcte des projections.</p> <p>Les attentes concernant l'évolution des activités des sociétés du groupe ont été remises en question et discutées avec la direction.</p> <p>Nous avons vérifié l'exactitude mathématique des modèles d'évaluation utilisés et le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme, du multiplicateur d'EBITDA utilisé et des autres hypothèses.</p> <p>Nous avons effectué une analyse de sensibilité concernant les hypothèses les plus importantes afin de déterminer dans quelle mesure des changements dans ces hypothèses, individuellement ou globalement, conduiraient à une dépréciation du goodwill de consolidation.</p> <p>En outre, nous avons également prêté attention à l'exhaustivité, à l'exactitude et à l'adéquation des informations fournies par la société concernant les hypothèses et le résultat du test de dépréciation.</p>
<p>Impôts différés actif</p> <p>Le groupe a reconnu d'impôts différés actif pour un montant de 1.302 milliers EUR au 31 décembre 2023. Le groupe est tenu d'estimer le caractère recouvrable de sa position d'impôts différés.</p> <p>La recouvrabilité d'impôts différés actifs est considérée comme un point clé d'audit en raison de l'importance de la valeur comptable et car le processus d'évaluation est subjectif et nécessite un examen attentif des conditions économiques et de marché futures.</p> <p>Le groupe a présenté les impôts différés actifs dans la note 3.2.6 des comptes consolidés.</p>	<p>Nos procédures d'audit comprennent un examen des hypothèses utilisées pour déterminer les futurs résultats imposables. Nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces hypothèses, leur cohérence avec les budgets et les plans d'affaires à long terme et d'autres informations provenant de nos procédures d'audit.</p> <p>Nous avons également vérifié si les périodes de réalisation attendues qui ont été fixées et les taux utilisés sont conformes aux lois et règlements fiscaux.</p>

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés du Groupe de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Gand, 23 Avril 2024

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Elie Janssens
Réviseur d'entreprises

**F. RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ANNUELS AU 31
DECEMBRE 2023**

Invibes Advertising SA

Technologiepark Zwijnaarde 82 bus 26
9052 Zwijnaarde
RPM: 0836.533.938

Rapport du commissaire pour l'exercice clos le 31 décembre
2023

Grant Thornton Réviseurs
d'Entreprises SRL

Siège social
Uitbreidingstraat 72 bte 7
2600 Anvers
Belgique

www.grantthornton.be

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale d'Invibes Advertising SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (comptes annuels)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels d'Invibes Advertising SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 octobre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels d'Invibes Advertising NV durant trois exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 36.070.916,26 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 2.615.346,09.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit par l'IAASB et applicables à la date de clôture et pas encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Descriptions des Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p>Valorisation des participations et des créances à long terme sur les entreprises liées</p> <p>Les participations et les créances à long terme sur les entreprises liées représentent un montant important au bilan de la société (€ 13.733.749,23).</p> <p>L'évaluation de l'existence d'une perte de valeur durable des participations et des créances à long terme sur les entreprises liées est considérée comme un point clé de l'audit, car le processus d'estimation des flux de trésorerie futurs, la détermination du taux d'actualisation, ainsi que l'évaluation d'un multiplicateur d'EBITDA adéquat, sont complexes et subjectifs et reposent sur des hypothèses concernant l'évolution du marché et de l'économie.</p>	<p>Nos procédures d'audit comprennent une évaluation des hypothèses et des projections qui constituent la base de l'estimation des flux de trésorerie futurs. Nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses et leur cohérence avec les budgets internes et les plans à long terme et nous avons vérifié la mise en œuvre correcte des projections.</p> <p>Les attentes concernant l'évolution des activités des sociétés du groupe ont été remises en question et discutées avec la direction.</p> <p>Nous avons vérifié l'exactitude mathématique du modèle d'évaluation utilisé et le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme, du multiplicateur d'EBITDA utilisé et des autres hypothèses.</p>

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leur aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3 :12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations concernant les délais de remise des documents requis au commissaire. Nous n'avons pas à vous signaler d'autres opérations ou décisions prises ou réalisées en violation des statuts ou du Code des sociétés et associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Gand, 30 avril 2024

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Elie Janssens
Réviseur d'entreprises